

LA PLAINE DE REVEL

UNITÉ PAYSAGÈRE



Version : 15.06.2021

TABLE DES MATIÈRES

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DE LA PLAINE DE REVEL

CE QUI FAIT PAYSAGE – LE SOCLE SUPPORT

LA GÉOLOGIE

LA GÉOMORPHOLOGIE

L'HYDROGRAPHIE

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

CE QUI FAIT PAYSAGE – LES ACTIONS DE L'HOMME

LES PRATIQUES ET USAGES

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

LES FORMES URBAINES

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

CE QUI FAIT PAYSAGE – L'HOMME ET SON TERRITOIRE

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES

LES ENJEUX ET CIBLES D' ACTIONS

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

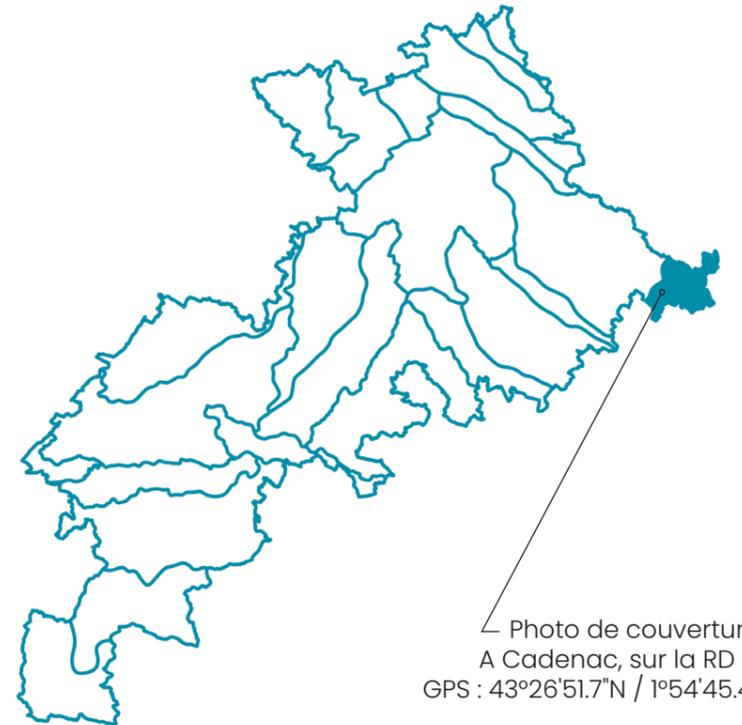


Photo de couverture :
A Cadenac, sur la RD 43
GPS : 43°26'51.7"N / 1°54'45.4"E

Plaine
Alignements
Terres agricoles
Urbanité et activités



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ La Plaine de Revel

La Plaine de Revel s'installe entre les talus du Lauragais à l'ouest et la Montagne Noire à l'est. Elle est l'extrémité orientale de la Haute-Garonne entourée des départements du Tarn et de l'Aude. Elle rencontre le sillon lauragais au sud et se prolonge au nord vers Castres au bénéfice de la vallée du Sor.

L'unité paysagère porte une ville centre, Revel, dont l'intensité urbaine capte l'essentiel de l'urbanisation avec son cortège de périphéries pavillonnaires, d'activités économiques et d'infrastructures.

Les paysages de la Plaine de Revel sont marqués des pentes boisées de la Montagne Noire, dont les verts sombres contrastent avec les multiples couleurs des cultures présentes en plaine.

Les vastes ouvertures visuelles offertes par son relief de plaine sont interrompues par les alignements d'arbres et les haies qui maillent le territoire. L'unité paysagère se pare de longs alignements d'arbres, pour la plupart des platanes, qui bordent des routes parfaitement rectilignes.

Dans ce paysage fait de droites, seules les ripisylves se courbent et ondulent. Il est une ondulation qui s'impose plus que les autres, celle créée par les platanes qui accompagnent la rigole de la plaine. Cet ouvrage raconte l'appartenance de la Plaine de Revel à l'histoire du canal du Midi. Certes le canal ne traverse pas l'unité paysagère mais plusieurs de ses équipements, indispensables au bon fonctionnement de l'ouvrage, appartiennent à ses paysages : la rigole de la plaine et la retenue de Saint-Ferréol.



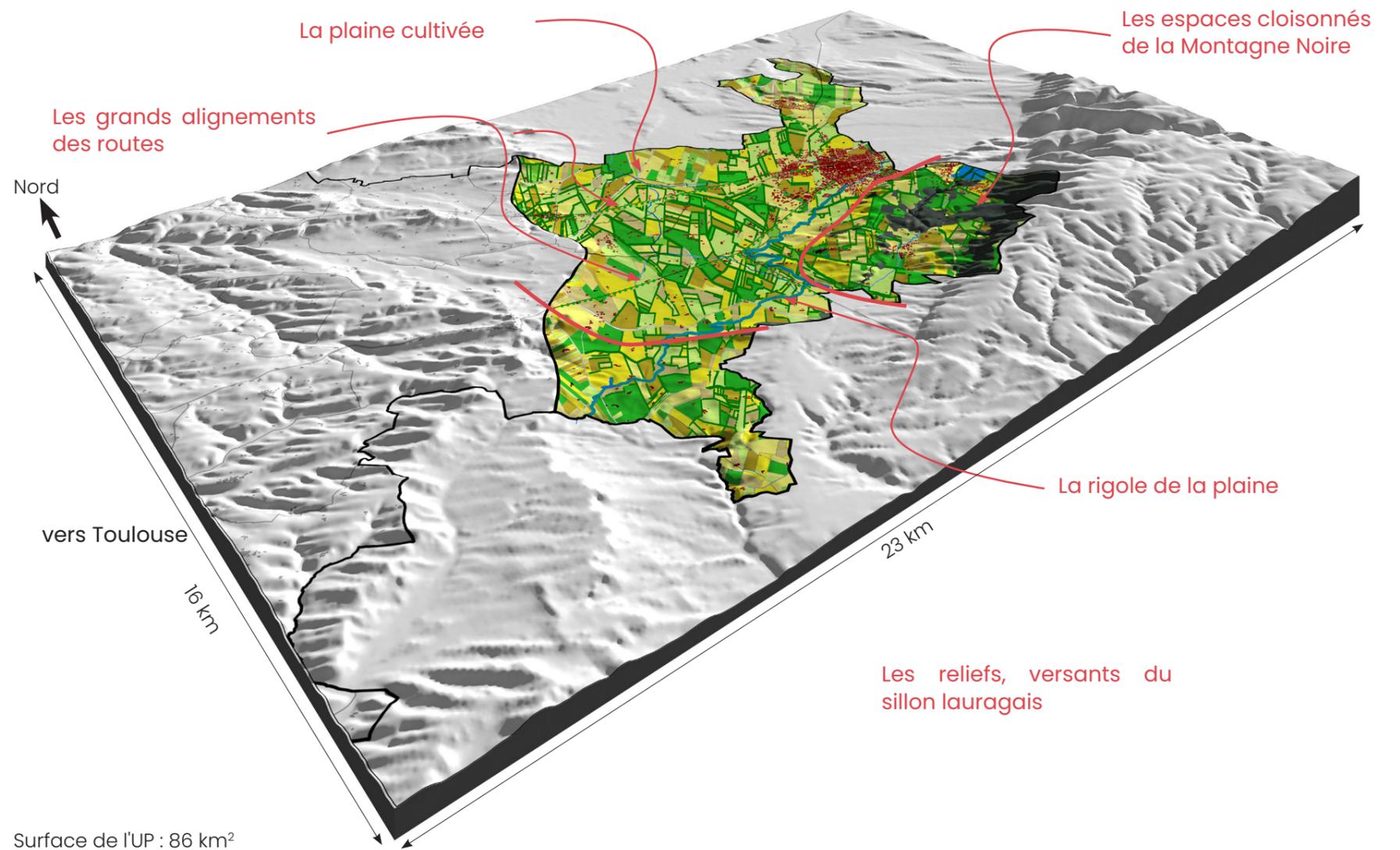
La plaine depuis la RD 43, en fond la Montagne Noire



L'arbre, isolé ou en alignement, organise les vues de la plaine



Depuis Vaudreuille, le cuesta de Saint-Félix-Lauragais dessine un des horizons de la plaine



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ La Plaine de Revel

L'arbre est un élément qui structure et organise un paysage. Il donne l'échelle, renseigne sur l'usage du sol. Il exprime aussi un statut social et une appartenance religieuse. Le remembrement agricole du Lauragais est ici moins marqué et la conséquence est une meilleure préservation des haies qui bordent les parcelles et les chemins. L'arbre est présent sous plusieurs formes et dans plusieurs usages.

_ L'arbre des routes et des chemins :

Les essences utilisées indiquent le statut de la route :

- ◊ Platanes le long des grands axes et en entrées de ville et de village.
- ◊ Essences champêtres de moindre développement (frênes, muriers...) le long des routes secondaires ou des chemins.

_ L'arbre des haies

Le maillage bocager de la plaine est lâche mais il est plus présent que dans le reste du Lauragais où l'agriculture intensive a entraîné l'arrachage de nombreuses haies.

Pour protéger du vent et limiter l'érosion des sols, il a aussi une fonction écologique en tant que corridor écologique et zone d'habitat.

On le trouve le long des parcelles. Une campagne de replantation des haies a été lancée en 1988 par le Conseil Départemental avec l'association Arbres et Paysages d'Autan. Les peupliers se distinguent par leur silhouette élancée mais le saule et le frêne font aussi partie de ces haies.

_ L'arbre de l'eau

Pour pallier l'évaporation de l'eau de la rigole de la plaine, un double alignement de platanes suit le tracé de la rigole dans ses moindres ondulations.

Ailleurs peupliers, saules, chênes blancs, frênes, trembles... composent les ripisylves des cours d'eau ou s'installent le long des fossés.

_ L'arbre isolé ou groupé :

Il apparaît dans la plaine ou sur les coteaux en unique sujet le long d'un champ ou d'un chemin (chêne, saule, frêne...) ou dans un jardin. Les variétés sont alors plus ornementales avec le tilleul, le cèdre ou d'autres conifères. Il peut se grouper en bosquet ou dans les parcs de certaines maisons.

L'arbre peut être mémoriel, indicateur d'un statut social ou d'une appartenance religieuse :

- ◊ Platanes, tilleuls, mûriers...le long des allées menant à un domaine ou un château.
- ◊ Pin parasol que les protestants plantaient à proximité de leur demeure, symbole de liberté et de bienvenue. Il indiquait une maison amie.
- ◊ Cyprès dans les cimetières.



Platanes en ville, ici Revel



L'arbre des haies en bord de parcelle



Platanes le long de l'allée d'accès du château de Montcausson



La silhouette reconnaissable du pin parasol



Les silhouettes fastigiées des peupliers

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ La Plaine de Revel

L'agriculture s'est développée profitant des sols fertiles de cette plaine alluviale. Si l'agriculture perdure aujourd'hui, elle subit la pression d'activités économiques gourmandes de terres pour l'implantation de ses infrastructures.

L'unité paysagère bénéficie du confort d'un relief plat. Mais cette topographie fait peser une certaine pression sur ses espaces, renforcée par l'existence d'axes routiers interdépartementaux. Le long de ces axes se sont installées des zones d'activités et commerciales, certaines en complète discontinuité de l'urbanisation.

En dehors de sa ville centre, Revel, l'habitat se répartit sur l'ensemble du territoire sous forme de villages et hameaux. Entre ces habitats groupés, s'intercale un habitat isolé, corollaire d'une activité agricole qui veut ses bâtiments au plus près des lieux d'exploitation.

Il faut également noter dans ce paysage de plaine les éoliennes, installées en crête du talus lauragais, éléments marquants dans un paysage très ouvert.

La Plaine de Revel se caractérise par :

- ◊ De vastes étendues planes.
- ◊ Une agriculture encore bien présente basée sur les cultures céréalières.
- ◊ Les horizons boisés de la Montagne Noire.
- ◊ De grands alignements d'arbres rectilignes.
- ◊ L'intensité urbaine d'une ville centre, Revel.
- ◊ La présence d'ouvrages historiques associés au canal du Midi : la rigole de la plaine et la retenue de Saint-Ferréol.

Matières et couleurs :

- ◊ Les blonds et verts des cultures, changeant au gré de la maturité des cultures.
- ◊ Les bruns des sols en hiver.
- ◊ Les pierres calcaires blanches des maisons et les gris des enduits de façade.
- ◊ Les ocres des tuiles canal.
- ◊ Les verts sombres des bois de la Montagne Noire.
- ◊ Les verts des feuillages des platanes en été et les nuances de gris de leur tronc en hiver.



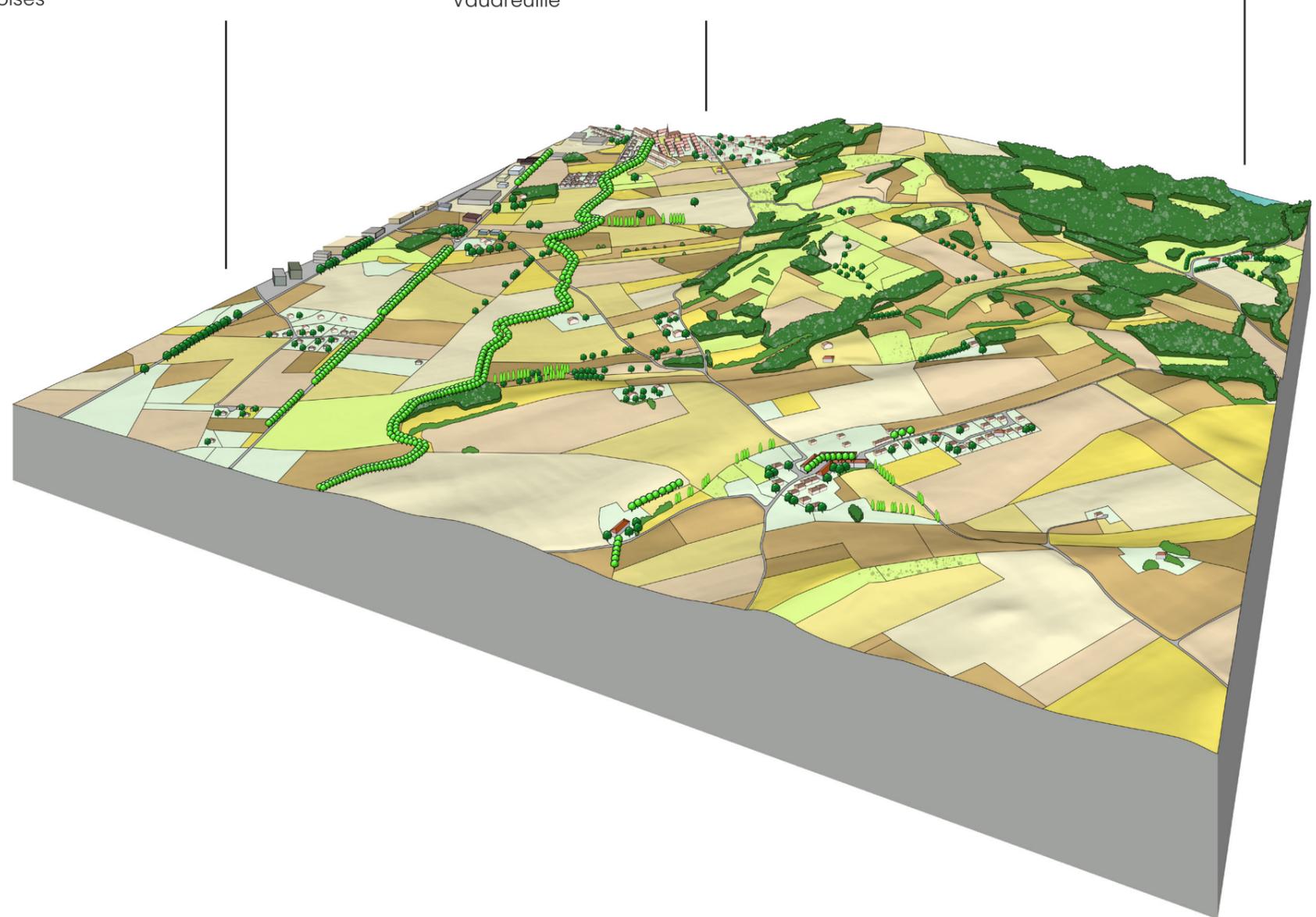
Entre vastes champs ouverts et coteaux boisés



La plaine depuis la RD 79 en venant de Vaudreuille



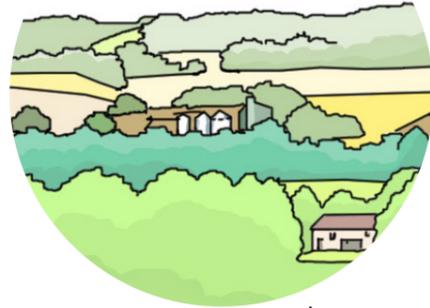
Le lac de Saint-Ferréol



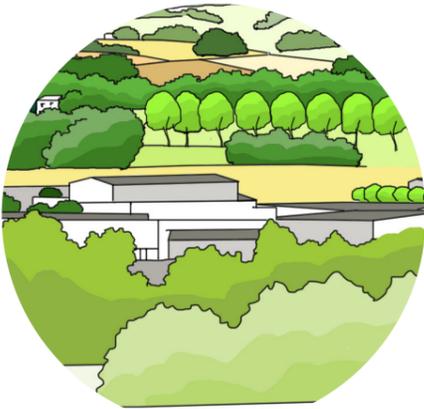
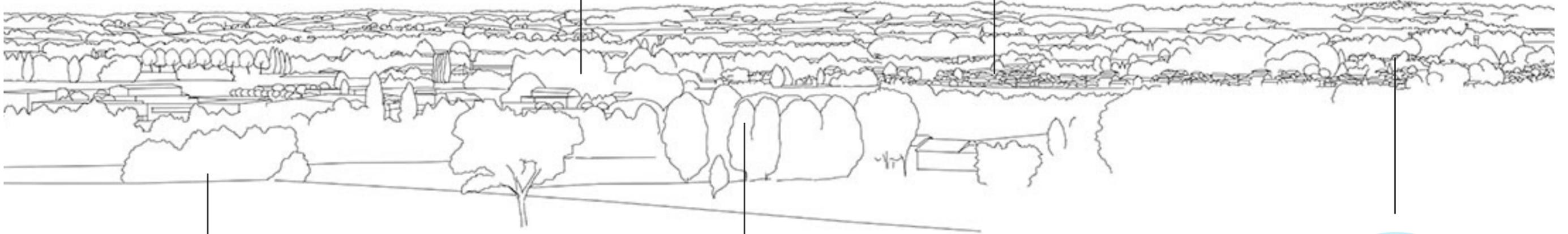
LA PLAINE DE REVEL

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ La Plaine de Revel

Au milieu de la plaine, les silhouettes reconnaissables des silos, d'autant plus visibles par leur couleur claire



La ville agglomérée entourée de ses extensions périphériques qui se diffusent dans la plaine



Les zones d'activités et industrielles au plus près des flux ; les alignements d'arbres indiquent la présence de la route



La plaine cultivée maillée de ses haies en bord de parcelles et de ses ripisylves.



Le village proue en sommet domine la plaine et réserve les sols alluvionnaires à l'agriculture



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LA GÉOLOGIE

Le socle géologique de la Plaine de Revel est à la rencontre de trois grands ensembles géologiques :

- ◊ Au sud-est, l'extrémité orientale de la Montagne Noire, massif granitique et gréseux.
- ◊ À l'ouest les sols molassiques des collines du Lauragais.
- ◊ Entre les deux, l'ensemble alluvionnaire qui compose la Plaine de Revel.

Si la composition de la dépression est relativement simple car recouverte principalement d'alluvions du Quaternaire, celle de la Montagne Noire est beaucoup plus complexe. Cet ensemble géographique a suscité l'intérêt de nombreux géologues par la complexité de ses roches et l'ancienneté des phénomènes géologiques.

La Montagne Noire est la terminaison sud-occidentale du Massif Central et des Cévennes. D'âge primaire c'est une formation métamorphique gneissienne. Les roches granitiques et métamorphiques sont les vestiges du socle primaire disparu par érosion. Au secondaire la mer recouvre ces terres et y dépose des sédiments calcaires, marneux et argileux qui vont disparaître au tertiaire par érosion lors de l'orogénèse pyrénéenne. Les sols sont bruns, acides, plus ou moins lessivés, limoneux ou caillouteux selon leur localisation.

Lors de la construction des Pyrénées, le socle se fracture et les blocs granitiques primaires réapparaissent. L'édification de la Montagne Noire est ainsi postérieure à celle des Pyrénées.

La Plaine de Revel est essentiellement argilo-siliceuse. Les grandes zones de mollasses tertiaires caractéristiques du Lauragais disparaissent dans la Plaine de Revel.



Les sols alluvionnaires de la plaine



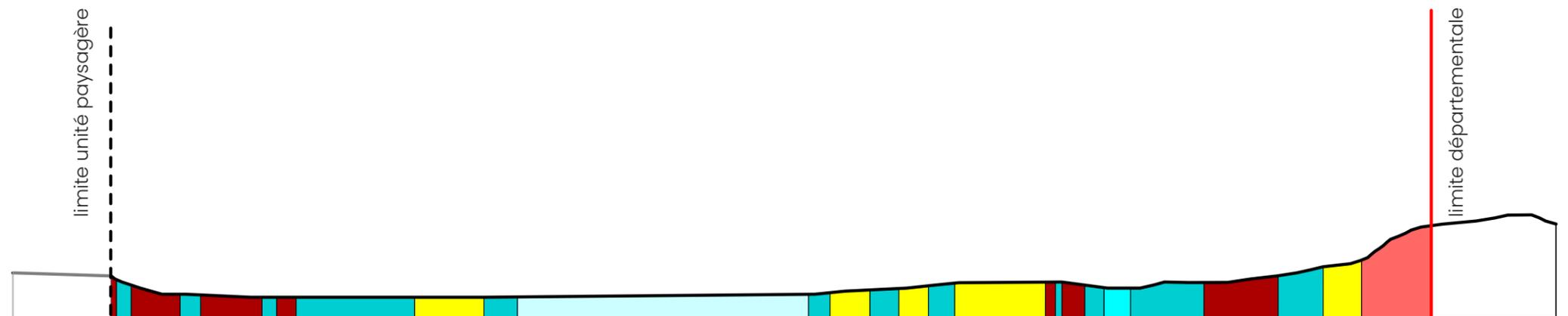
Les formations d'argiles et de colluvions des reliefs intermédiaires



Les formations primaires de la Montagne Noire

	Alluvions
	Colluvions
	Argile
	Grès
	Granite
	Blocs

Coupe géologique de surface



nord-ouest

sud-est

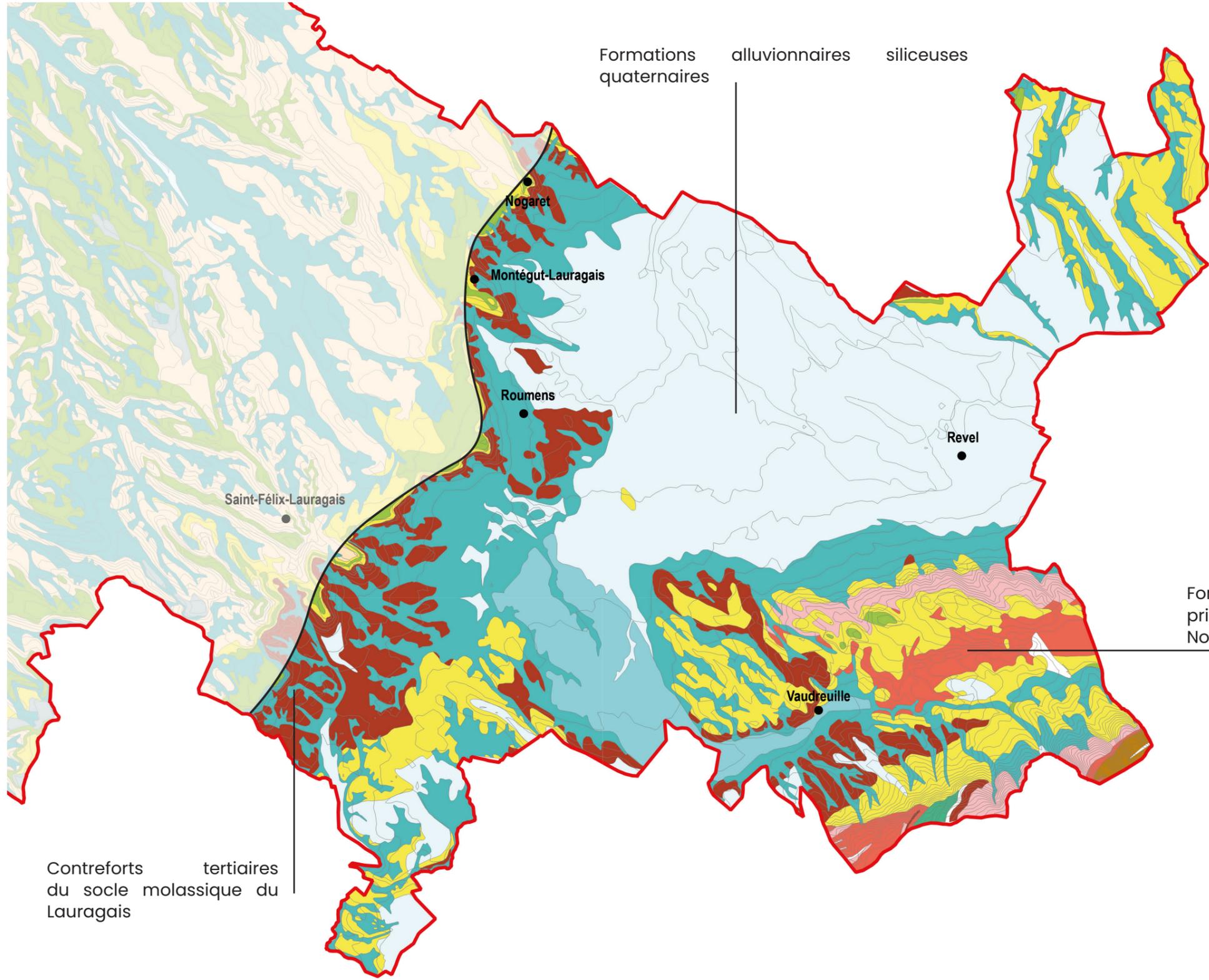
NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOLOGIE

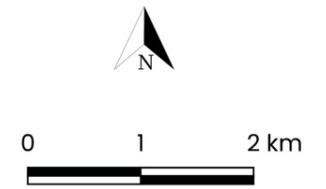
- Alluvions/ sables / galets
- Amphibolites/ cipolin / cornéennes / gneiss
- Argiles
- Blocs
- Calcaires
- Colluvions
- Diorites / granites
- Grès
- Schistes
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Contreforts tertiaires du socle molassique du Lauragais

Formations quaternaires alluvionnaires siliceuses

Formations métamorphiques primaires de la Montagne Noire



Cartographie simplifiée
Sources cartographiques : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)





CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LA GÉOMORPHOLOGIE

La morphologie de l'unité paysagère est celle d'une plaine dont le fond reste toujours inférieur à 200 m d'altitude.

Elle est dominée à l'ouest par les 300 m de la double cuesta de Saint-Félix-Lauragais et par les 800 m de la Montagne Noire au sud-est. Les versants de ces ensembles sont abrupts ; ils dessinent des limites orientales et occidentales franches. La cuesta de Saint-Félix-de Lauragais est assez remarquable avec sa corniche nette sous laquelle se déroulent des coteaux concaves.

Entre les deux la dépression régulière s'ouvre vers le nord empruntant la vallée creusée par le Sor. La cuvette a été creusée par les vents du Quaternaire sous un climat froid et très sec. Ce travail d'érosion a fait disparaître les sédiments sur une centaine de mètres d'épaisseur créant ainsi une basse plaine d'alluvions récentes non-calcaires présentant des sols profonds sablo-argilo-limoneux.

Le basculement du bloc de la Montagne Noire vers le sud offre une dissymétrie spectaculaire. Le versant sud s'allonge vers l'Aude tandis que le versant nord est abrupt. Il surplombe la ville de Revel. Elle est d'autant plus perçue comme une masse par la topographie plane de la plaine.

La Montagne Noire fonctionne comme un vrai château d'eau naturel et de très nombreux cours d'eau y creusent de petites vallées.

La plaine s'ouvre au nord dans une douce inclinaison vers la vallée du Sor. Au sud elle rencontre les petits reliefs qui marquent les flancs de la vallée de l'Hers Mort, communément appelé sillon lauragais.



Le rebord du Lauragais à Roumens depuis la RD 43

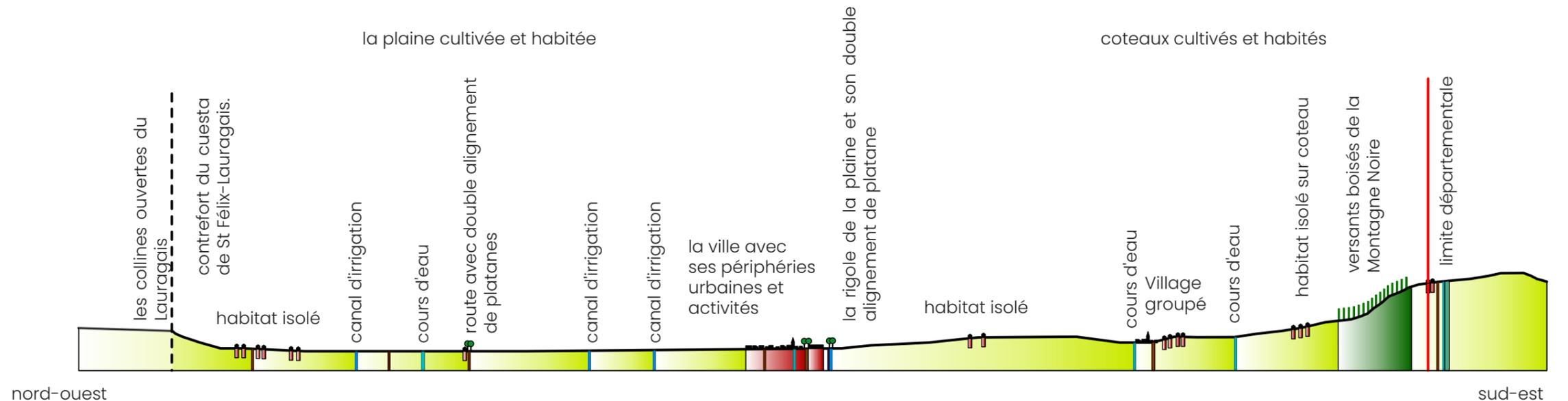


Les versants nord de la Montagne Noire surplombant la plaine



Un des micro-reliefs de la Montagne Noire à Vaudreuille

Coupe de principe : occupation du sol et topographie



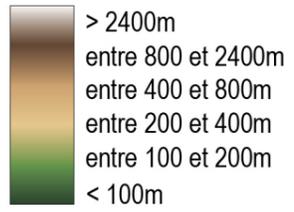
NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

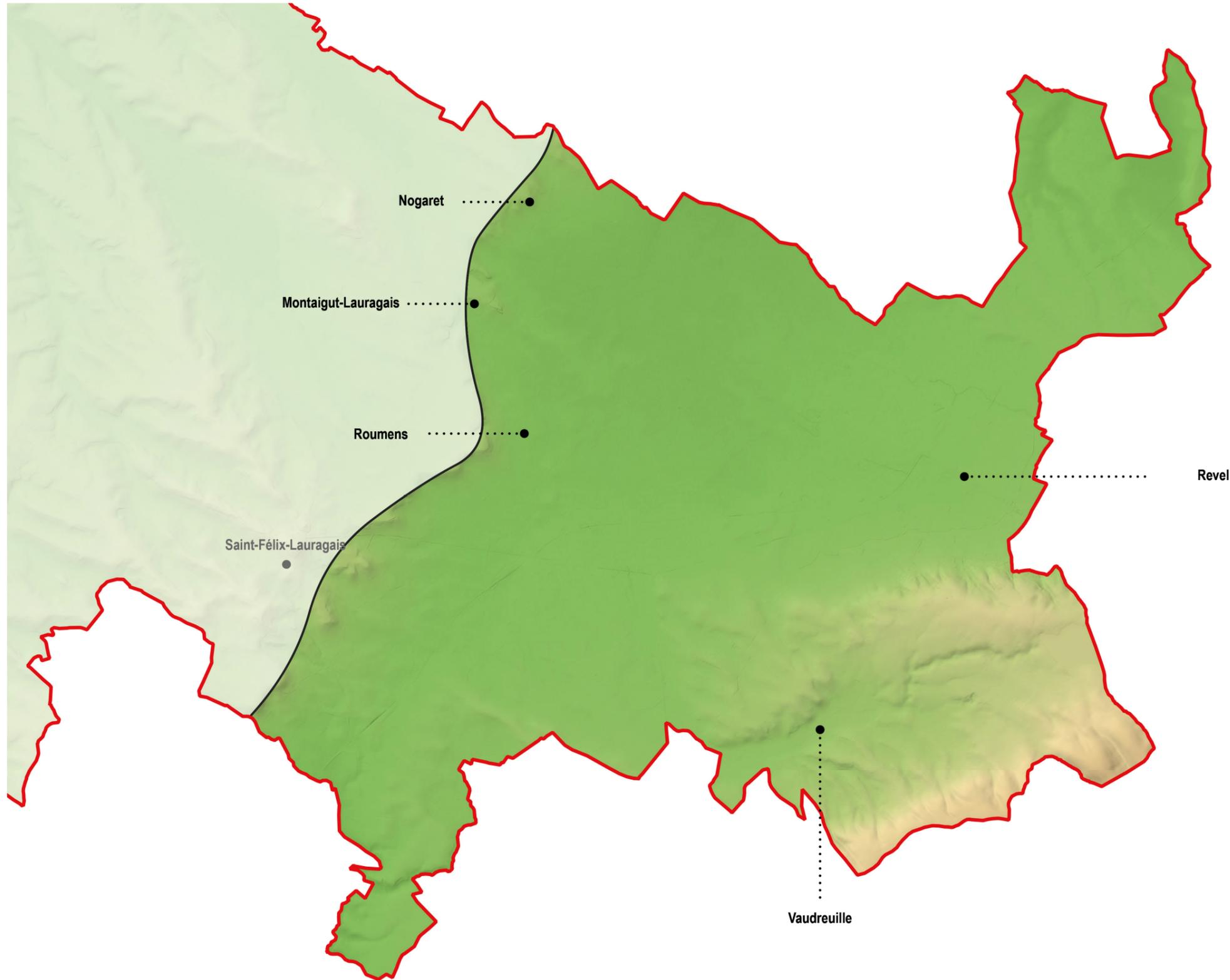
LA GÉOMORPHOLOGIE

Altitude en mètre (environ) :

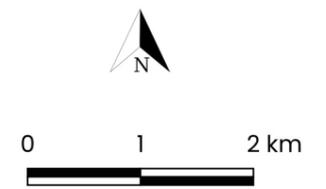


Point culminant : 575m
Point bas : 280m

- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Sources cartographiques : MNT - Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
NB : le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

La Plaine de Revel est drainée en grande partie par un unique cours d'eau, le Laudot, lui-même alimenté par un réseau de rus et de ruisseaux.

La grande majorité des cours d'eau proviennent des versants de la Montagne Noire. Le talus, contrefort du Lauragais à l'est, a un chevelu hydrographique faible.

Au sud, le seuil de Narrouze dans l'Aude est le point de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée et la proximité géographique de ce point reporte dans le territoire de l'unité paysagère ce partage des eaux.

La plupart des cours d'eau s'écoulent vers le nord-ouest et sont atlantiques. Ils sont les principaux affluents du Sor et du Laudot. Le Fresquel, affluent de l'Aude, est le seul cours d'eau méditerranéen.

L'eau de la plaine est très souvent canalisée. De nombreux canaux captent les eaux des ruisseaux pour les besoins en irrigation de l'agriculture.

Les paysages de l'eau sont donc essentiellement agricoles. L'eau prend ici toutes ses formes : du simple fossé à la rivière accompagnée de sa ripisylve.

Le chevelu hydrographique dense des contreforts de la Montagne Noire offre une ressource en eau généreuse que l'homme a exploitée. Il est un ouvrage majeur dans l'organisation hydrographique de l'unité paysagère : la rigole de la plaine, ouvrage connexe du canal du Midi.

Pour assurer une alimentation en eau continue du canal du Midi, Pierre-Paul Riquet, ingénieur concepteur de l'ouvrage, a eu l'idée de construire cette rigole pour capter les eaux des nombreux ruisseaux de la Montagne Noire et les amener au bief de partage de Narrouze. Plusieurs retenues régulent le débit des ruisseaux assurant ainsi l'alimentation continue du canal du Midi.

La plus remarquable est le lac de Saint-Ferréol, au sud-est de Revel, avec la construction du barrage, au XVII^e siècle sur le Laudot, resté longtemps le plus grand barrage d'Europe.

Il faut aussi noter les retenues sur les ruisseaux de la Caune et du Ramejane ainsi que le lac de Lenclas que traverse la rigole.



La Rigole de la Plaine à Revel



La Rigole de la Plaine à Revel, route de Vaudreuille



Le bassin de Saint-Ferréol en automne

LA PLAINE DE REVEL



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

L'HYDROGRAPHIE



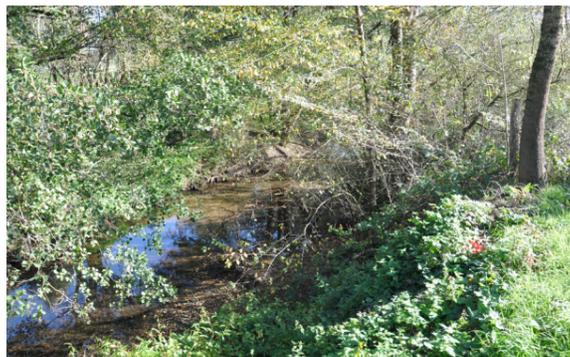
Le Laudot à Vaudreuille



Le Laudot à Roumens

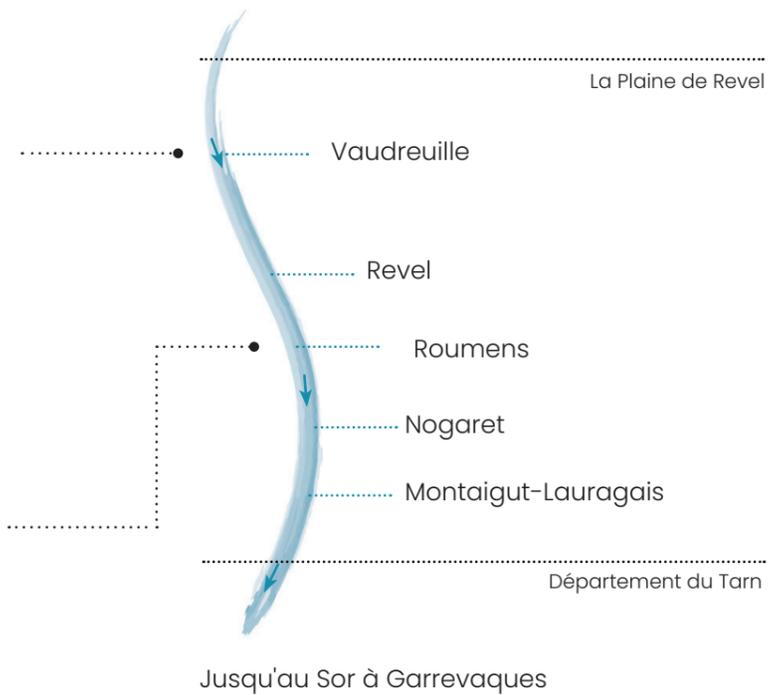


Le Sor à Revel depuis la RD 622



Le Sor à Vaure depuis la RD 79F

Le Laudot depuis les Cammazes (Tarn)



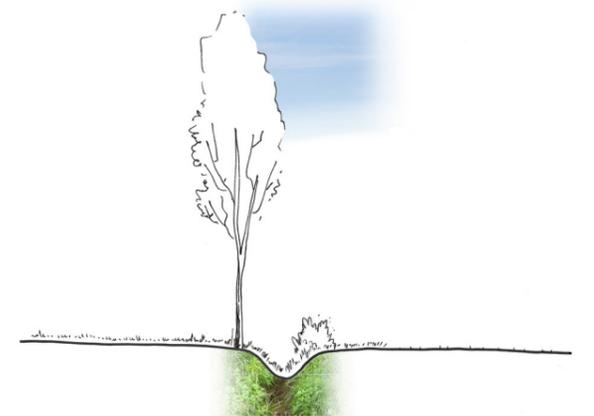
Le Laudot : 23 km / 13 affluents

Le canalisé

Cours d'eau naturel non navigable, il prend sa source dans la partie tarnaise de la Montagne Noire, sur la commune des Cammazes.

De régime pluvio-nival, il parcourt un peu plus de 20 km avant de rejoindre le Sor à Garrevaques, dans le Tarn.

Il est, par les eaux du Sor, sous-affluent du Tarn et de la Garonne. Son cours a été, en partie, détourné lors de la création du canal du Midi. Il alimente le bassin de Saint-Ferréol.



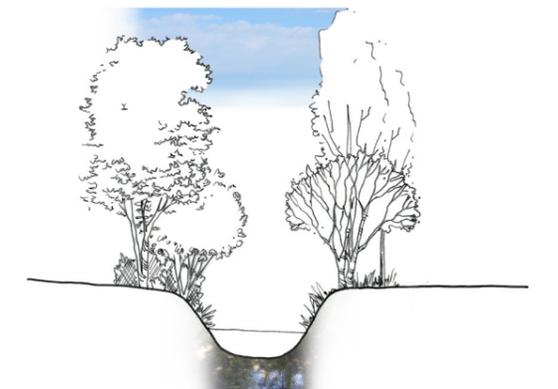
Les cours d'eau ont souvent cette physionomie de rus au milieu des champs

Le Fresquel : 63 km /

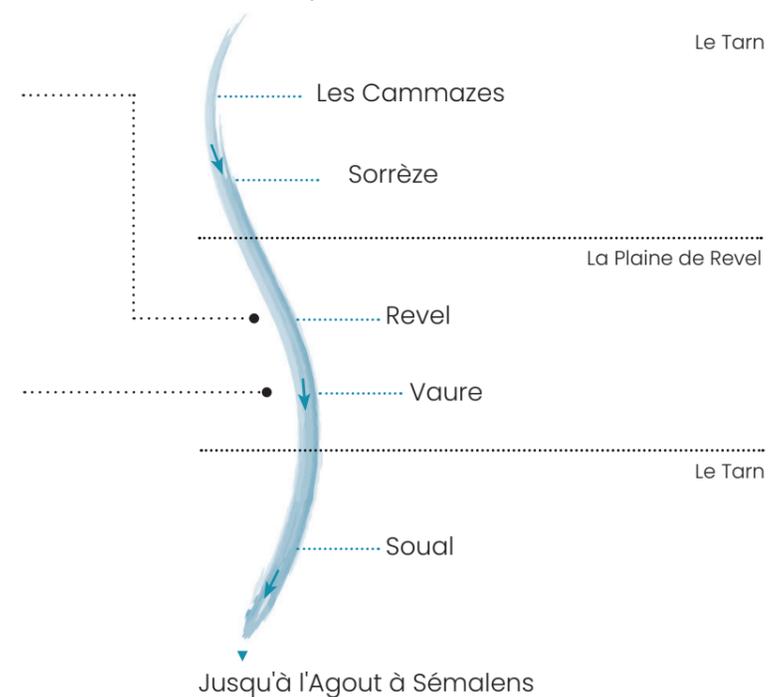
Seul cours d'eau méditerranéen, il prend sa source à Baraigne (Aude) et rejoint l'Aude à Carcassonne.

Il est indiqué, dans les cartographies, sur les contreforts de Saint-Félix-Lauragais. Il est sans doute confondu avec le ruisseau de Soupex. Celui-ci prend sa source à Saint-Félix-Lauragais et rejoint le Fresquel à Souilhanel (Aude).

Il coule vers le sud-est, traverse le lac de Lenclas et rejoint très vite le département de l'Aude.



Le Sor depuis Arfons (Tarn)



Le Sor : environ 60 km / 40 affluents

Le régulier

Cours d'eau naturel non navigable, il prend sa source à Arfons dans la partie tarnaise de la Montagne Noire.

De régime pluvio-nival, son cours entaille profondément la Montagne Noire. Sa descente vers la plaine rapide, sur seulement quelques kilomètres, est à l'origine de plusieurs cascades. Une fois la plaine rejointe, son débit est plus régulier.

Il coule principalement dans l'Aude et ne traverse la Haute-Garonne qu'à Revel. Il reçoit les eaux du Laudot avant de rejoindre l'Agout à Sémalens (Tarn). Il est sous-affluent du Tarn puis de la Garonne.

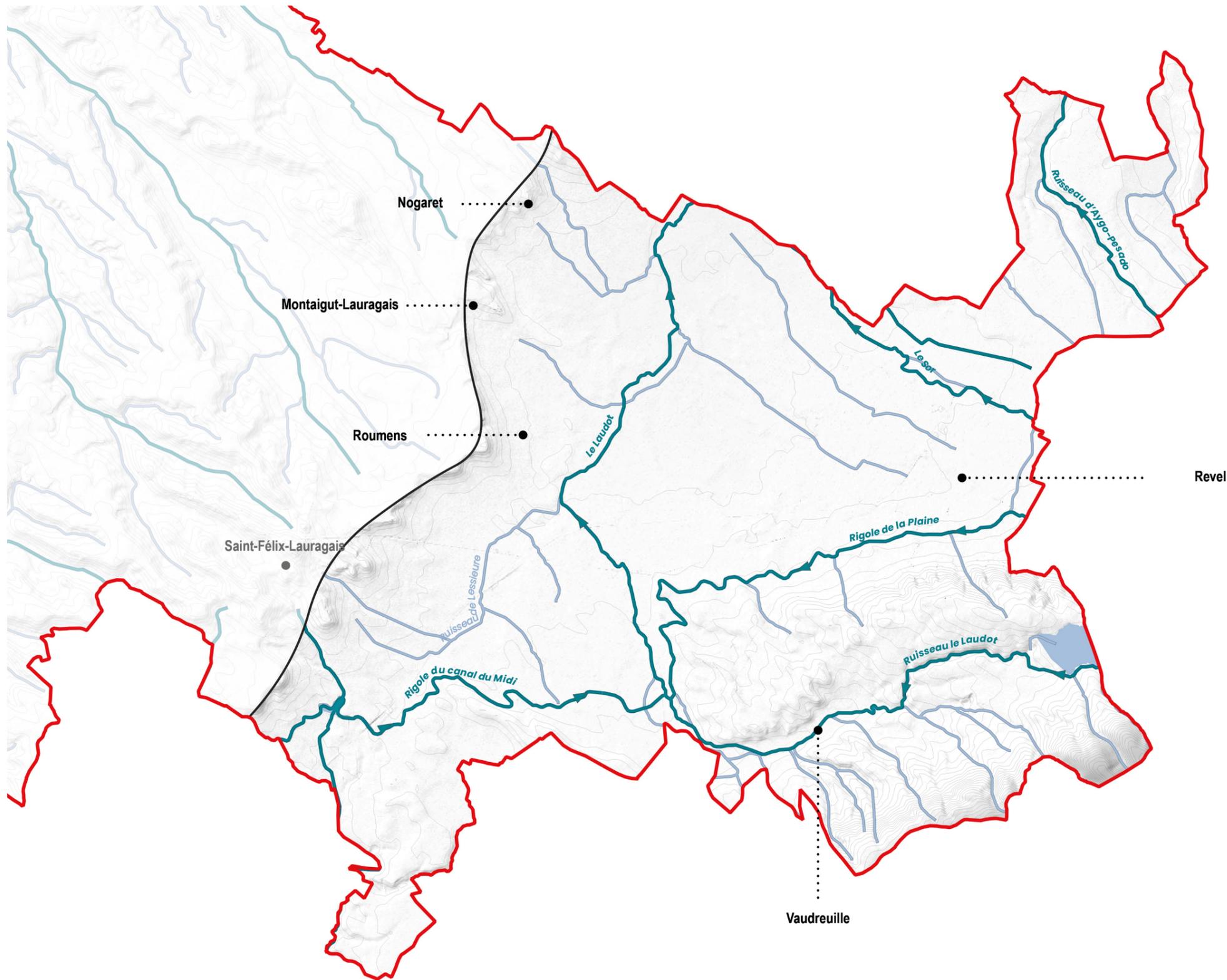
Une partie de ses eaux est déviée par la rigole de la plaine.



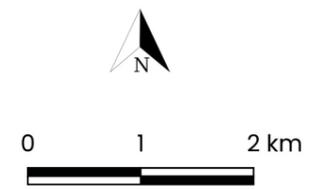
CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

-  Cours d'eau principal de l'unité paysagère et son sens d'écoulement
-  Cours d'eau secondaire de l'unité paysagère non détaillé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Sources cartographiques : entités hydrographiques (2017) du Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau (Sandre).



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

La Plaine de Revel constitue l'extrémité orientale du Lauragais. La mécanisation de l'agriculture a, encore, entraîné la réduction des surfaces boisées et des haies.

Les secteurs à enjeux de biodiversité sont limités à quelques coteaux à l'ouest qui abritent d'intéressantes pelouses sèches et à de rares dépressions avec des prairies humides.

L'extrémité orientale de l'unité constitue un secteur remarquable pour la biodiversité. La Plaine de Revel est bordée par les premiers contreforts de la Montagne Noire et les caractéristiques naturelles changent radicalement. La végétation est beaucoup plus dense avec un couvert forestier de chênes et châtaigniers (le hêtre est plus en altitude, en dehors du département) et des boisements de conifères, issus de plantations.

Entre la plaine et les espaces forestiers de la Montagne Noire, se trouve un espace de transition légèrement vallonné, au sud de Revel, qui offre des zones naturelles de pâture avec une mosaïque de milieux et une diversité floristique remarquable.

On y trouve des pelouses calcaires sèches qui recèlent un cortège de plantes d'influence méditerranéenne, comme le Romarin et l'Aphyllanthe de Montpellier (protégée) ainsi que près d'une vingtaine d'orchidées.

Et, à proximité, se trouvent également des pelouses acides à annuelles, formations très rares en Haute-Garonne, qui offrent une flore originale avec la seule station de Lavande à toupet du département, ainsi que tout un cortège d'autres plantes acidophiles.



Zone humide en plaine associée à un ru



Couvert forestier de la Montagne Noire depuis Vaudreille



Replantation de pins noirs à Saint-Ferréol



Prairie de fauche à Revel



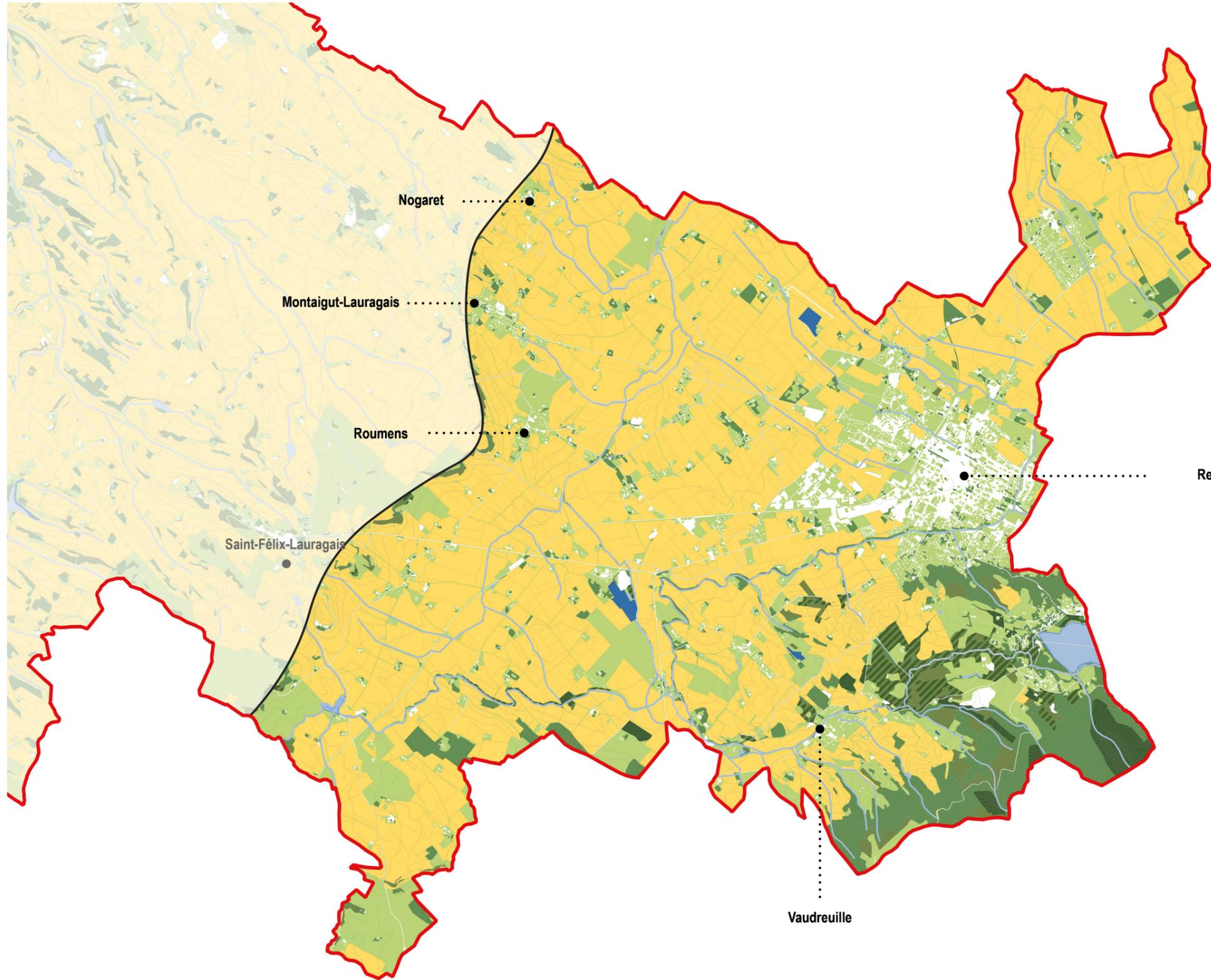
Pelouses sèches à Revel



CE QUI FAIT PAYSAGE _Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

-  Formation ripicole
-  Zone humide
-  Forêt de résineux
-  Forêt de feuillus
-  Forêt mixte
-  Formation végétale basse
-  Espace agricole (culture, prairie, pâturage)
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Revel

Vaudreuille



Sources cartographiques : Occupation du Sol à Grande Échelle (OSC GE) (2015) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les secteurs aux enjeux écologiques sont la Montagne Noire et quelques prairies humides disséminées dans la plaine. Ces zones sont couvertes par des périmètres d'inventaires tels que les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et l'inventaire des Zones Humides.

Cette unité paysagère ne renferme par contre aucun périmètre de protection des enjeux écologiques (site Natura 2000, Arrêté de Protection de Biotope, réserve,...).

Liste des ZNIEFF de type 2

- ◊ Montagne Noire -versant Nord- (Identifiant national : 730010009)

Liste des ZNIEFF de type 1

- ◊ Pelouses au sud de Revel (Identifiant national : 730010284)

A la marge de l'unité paysagère :

- ◊ Coteau entre Saint-Félix-Lauragais et Montégut-Lauragais (Identifiant national : 730030375)

Liste des zones humides

- ◊ 4 petites zones humides constituées de prairies humides



Haie, ripisylve et bosquet d'arbres sont la structure végétale de l'unité paysagère

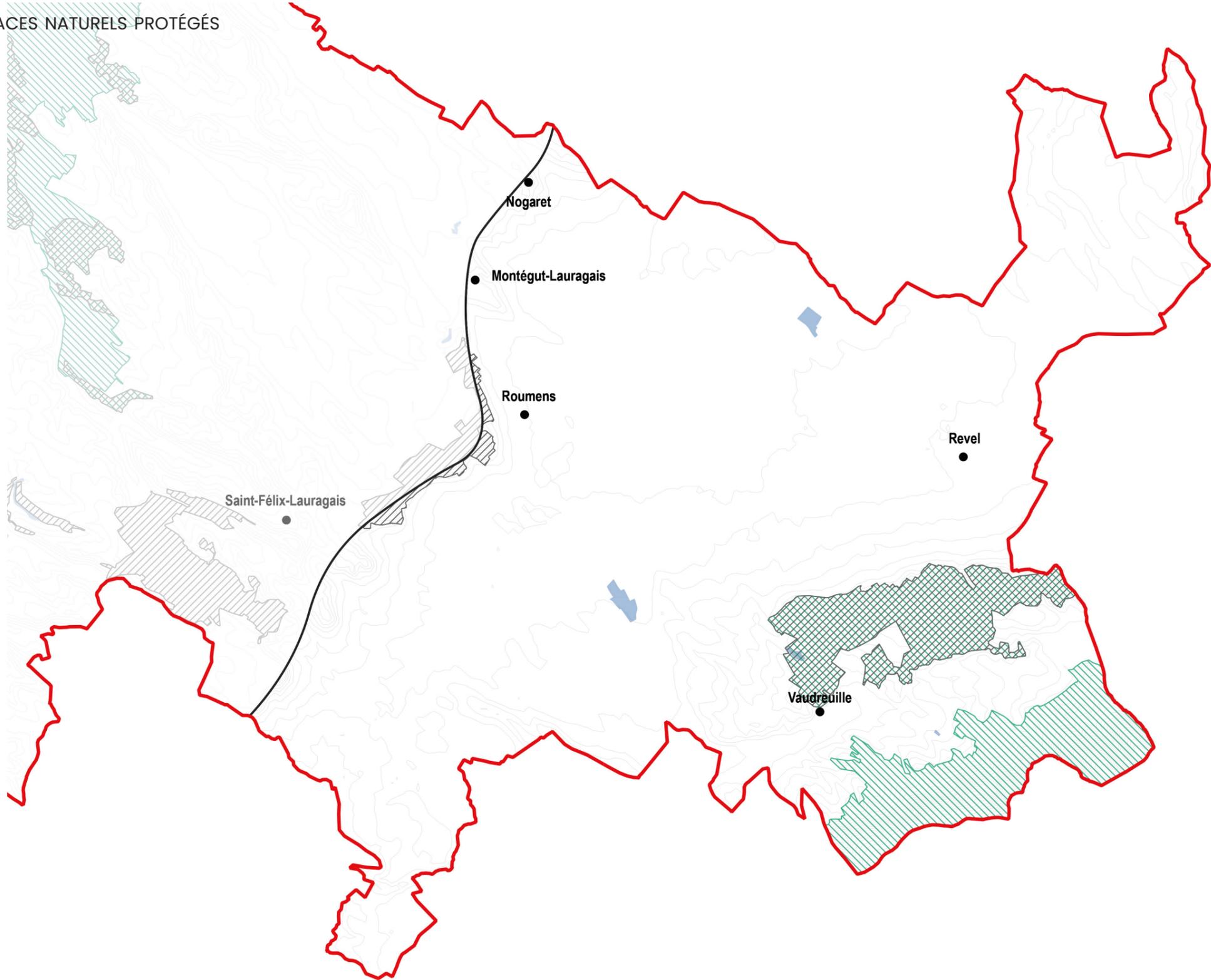


CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

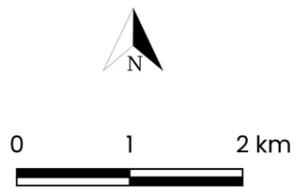
LES ÉLÉMENTS DE NATURE

CARTE DES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS

-  ZNIEFF Type 1
-  ZNIEFF Type 2
-  Zone humide
-  Cours d'eau classé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Sources cartographiques : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (2019) (DREAL).



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

_ l'agriculture

Les sols alluvionnaires font la part belle à l'agriculture, qui occupe tout naturellement les espaces en plaine. Le bon, voire excellent, potentiel agronomique des sols est propice aux cultures.

Les cultures sont essentiellement céréalières ; le blé et le maïs constituent une grande part de la production, auxquels il faut ajouter le tournesol, l'orge, le soja mais aussi des légumineuses et quelques surfaces de maraîchage.

Les modes culturels se calent à la topographie. Les cultures céréalières et oléagineuses sont réservées aux espaces en plaine tandis que les versants de la Montagne Noire se couvrent de prairies et de cultures fourragères. C'est sur ces pentes que se rassemblent les activités d'élevage. Les versants les plus doux sont cultivés et pâturés tandis que les pentes les plus raides ou les expositions les plus défavorables rassemblent les espaces forestiers.

Le remembrement agricole a été ici plus limité que dans le Lauragais voisin ; les parcelles restent de taille modeste et construisent une mosaïque de formes et de couleurs plus marquée.

Le bâti agricole est assez discret excepté aux abords de Revel. La commune rassemble les activités agroalimentaires et les silos et entrepôts se sont implantés à proximité des lieux de transformation.

_ les activités économiques : industrie et tertiaire

Le SCoT du Pays du Lauragais classe Revel comme un pôle d'équilibre, c'est-à-dire un pôle économique structurant. La ville regroupe tous les services et équipements nécessaires au dynamisme d'un bassin de vie : services publics et hôpital, commerces et équipements dont un lycée professionnel des métiers du bois et de l'ameublement.

Les activités économiques, autres que l'agriculture, sont assez dynamiques. Une société exploite, à Vaudreuille, les argiles du sous-sol. Au Sud de Revel, affleurent deux types de roches granitiques schistosées exploitées elles aussi : grands feldspaths et quartz pour l'un (Saint-Ferréol), grain très fin pour l'autre (à Vaudreuille).

Mais l'économie est portée par l'industrie agro-alimentaire. La Plaine de Revel rassemble les activités de transformation agroalimentaire qui utilisent les productions du Lauragais. Les pôles Qualiméditerranée et Agri Sud-Ouest Innovation valorisent des projets d'innovation dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie. Plusieurs entreprises locales appartiennent à ce pôle de compétitivité visant à promouvoir des démarches environnementales vertueuses. Certaines entreprises sont leaders sur le marché de produits diététiques. Si la préoccupation de ces entreprises est de s'inscrire dans des démarches environnementales vertueuses, on ne peut nier l'impact de leurs installations sur les paysages.



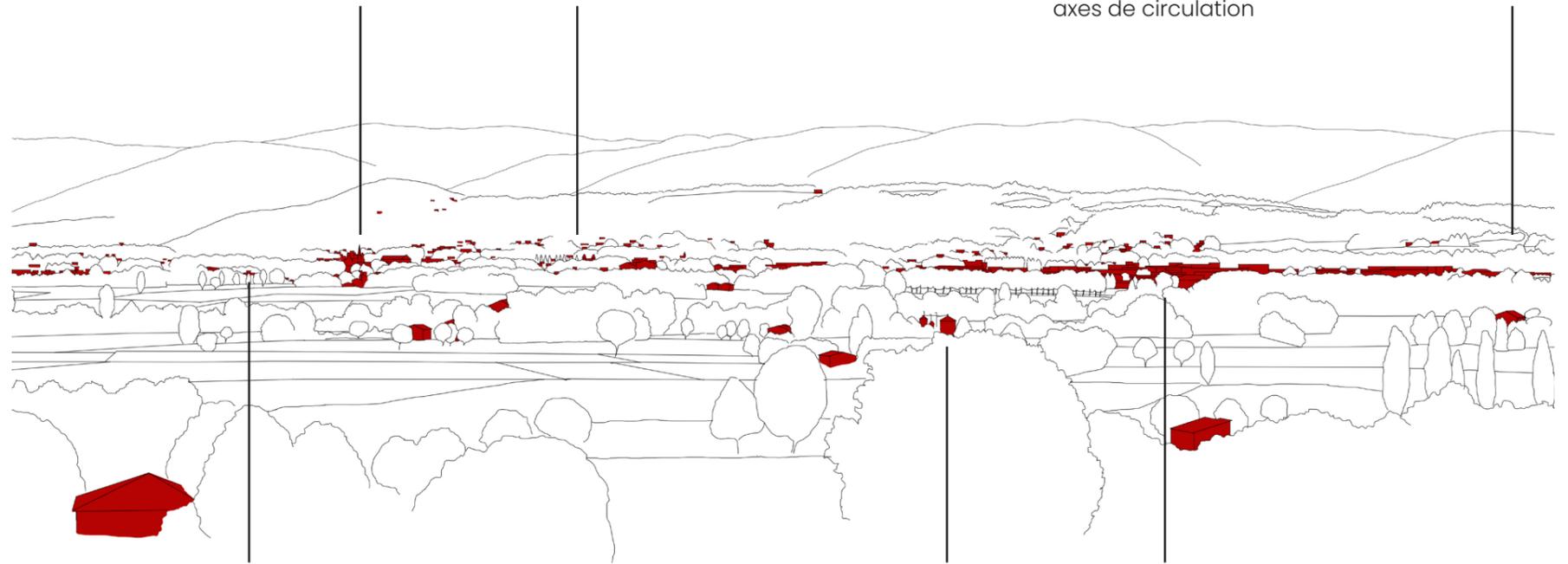
La ville (ou le village) historique groupé



Les extensions urbaines en périphérie de Revel



Les zones d'activités excentrées, en retrait des axes de circulation



Les fermes isolées en plaine, corollaire de la vocation agricole de la plaine



Les silos, formes caractéristiques du paysage agricole



Les zones d'activités, ici celle de la Pomme en périphérie de Revel

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

Leurs entrepôts et lieux de production imposent dans les paysages leurs volumes massifs, simples parallélépipèdes dont les matériaux rudimentaires oublient, pour certains, toute recherche architecturale. La zone de la Pomme à Revel rassemble la plupart des entreprises mais il faut relever plusieurs zones d'activités déconnectées de toute urbanisation, implantées le long de la RD 622. Elles surgissent au milieu de terres agricoles, d'autant plus visibles dans un relief plat. L'évolution de l'économie tend vers une certaine tertialisation.

_ les commerces

Les zones commerciales se concentrent sur la ville centre de Revel. Plusieurs enseignes sont représentées, installées sans surprise en périphérie de la ville. Au nord, sur la RD 622, la zone de la Farguette autrefois implantée en périphérie est aujourd'hui englobée dans une urbanisation pavillonnaire.

L'offre commerciale est complète. Les commerces non sédentaires (foires, marchés, artisanat) sont aussi bien représentés.

_ le tourisme

Il est ici de loisirs, sportif et culturel. Le tourisme tire profit de la richesse d'une histoire et d'un patrimoine architectural exceptionnels mais aussi d'un patrimoine naturel.

Marcheurs et cyclistes empruntent les chemins de Petite et Grande Randonnée qui sillonnent l'unité paysagère, contournent les lacs, parcourent la Montagne Noire. Le GR 653, la via Tolosana chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, suit les méandres de la rigole de la plaine. Les lacs (Lenclas), le bassin de Saint-Ferréol mettent à disposition une offre de loisirs nautiques. Les équipements d'accueil sont légers et n'ont que peu d'impacts sur le paysage. Ils ont su s'intégrer dans leur environnement.

Le tourisme est culturel. Il y a les édifices mais aussi les musées qui racontent l'histoire de ce territoire. Le canal du Midi est évoqué dans un musée qui lui est dédié ainsi que la tradition de la marqueterie dont Revel était l'épicentre au début du XX^e siècle quand elle devient la ville du meuble d'Art.

La richesse patrimoniale est reconnue au travers de nombreux labels attribués à la ville de Revel. Bastide royale fondée au XIV^e siècle, Revel en est un des plus beaux exemples avec celle de Grenade et lui vaut le label "Plus beaux détours de France".

Le patrimoine est architectural mais aussi immatériel, grâce à une identité artisanale et gastronomique reconnue. Il faut aussi noter l'écolabel "tourisme vert" du bassin de Saint-Ferréol, récompensant une offre de loisirs organisée et des équipements respectueux de l'environnement.



Activités le long de la RD 622 au sud-ouest de Revel



Commerces et activités en entrée nord de Revel le long de la RD 622



La zone industrielle de la Pomme à Revel depuis le chemin de la Petite Graverie



Des détails d'architecture à admirer dans Revel



Des grands espaces de nature comme terrain de loisirs, le bassin de Saint-Ferréol en automne

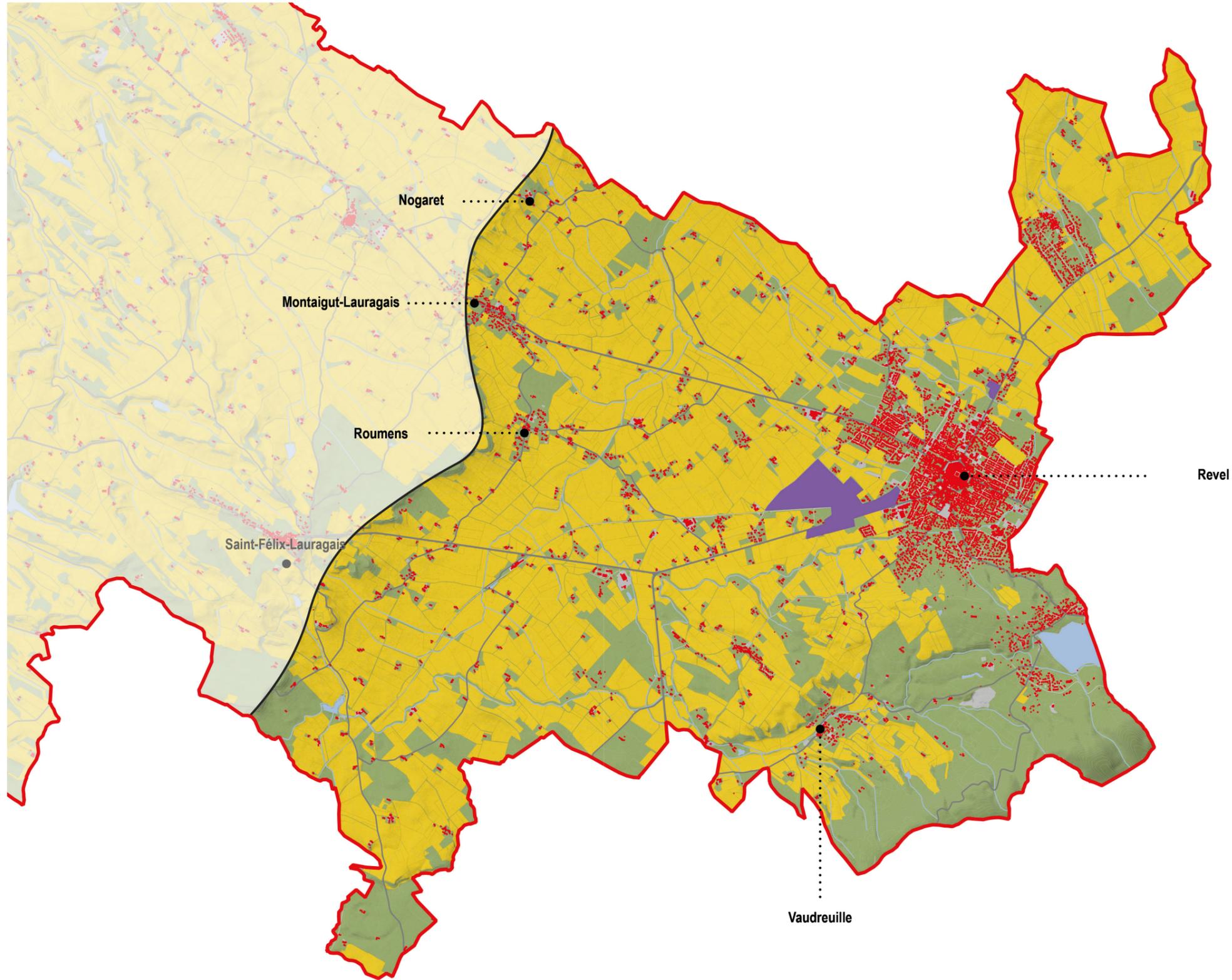


Des grands espaces de nature comme terrain de loisirs, les espaces de nature de la Montagne Noire, ici aux alentours de Vaudreuille

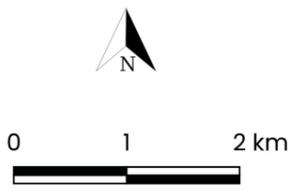
CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

- Zone agricole
- Zone naturelle
- Zone d'activités
- Zone urbaine
- Zone nue
- Zone humide
- Cours d'eau
- Voirie
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Sources cartographiques : Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT).
Occupation du sol (OCS GE 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

Bien qu'implantées dans l'unité paysagère voisine, il est impossible de nier la présence des éoliennes. La production électrique de ces équipements doit profiter à la Plaine de Revel mais à part l'éolien, aucune autre énergie renouvelable n'est à ce jour exploitée sur ce territoire.

Le photovoltaïque se développe sur des hangars agricoles.

Plusieurs lignes à haute tension traversent l'unité paysagère depuis un poste électrique au nord de la commune de Revel. Ce poste est un relais de celui de Labécède-Lauragais au sud de la Montagne Noire.

Les infrastructures sont ensuite routières et ferrées. La voie ferrée est aujourd'hui réservée au fret. La desserte des voyageurs est assurée par un service autocar depuis la gare de Castelnaudary.

Les déplacements sont donc essentiellement automobiles et privés. Les usagers profitent d'un maillage routier dense, organisé à partir de trois axes principaux (la RD 622, la RD 624 et la RD 1) qui convergent vers Revel et rayonnent ensuite vers les départements voisins de l'Aude et du Tarn. Ces routes interdépartementales supportent un trafic Poids Lourd dense.

La caractéristique de ces axes est d'être parfaitement rectilignes. Ils s'affirment d'autant plus dans le paysage par les alignements de platanes qui les bordent.

Le reste du réseau routier est fait de routes étroites, très souvent bordées de fossés enherbés.



RD 79 à Vaudreuille



Les éoliennes entre Roumens et Saint-Félix-Lauragais



Exemple de photovoltaïque sur un hangar agricole



La route se devine par ses alignements de platanes, ici la RD 1 depuis Nogaret



La ligne haute-tension traverse la ZI de la Pomme

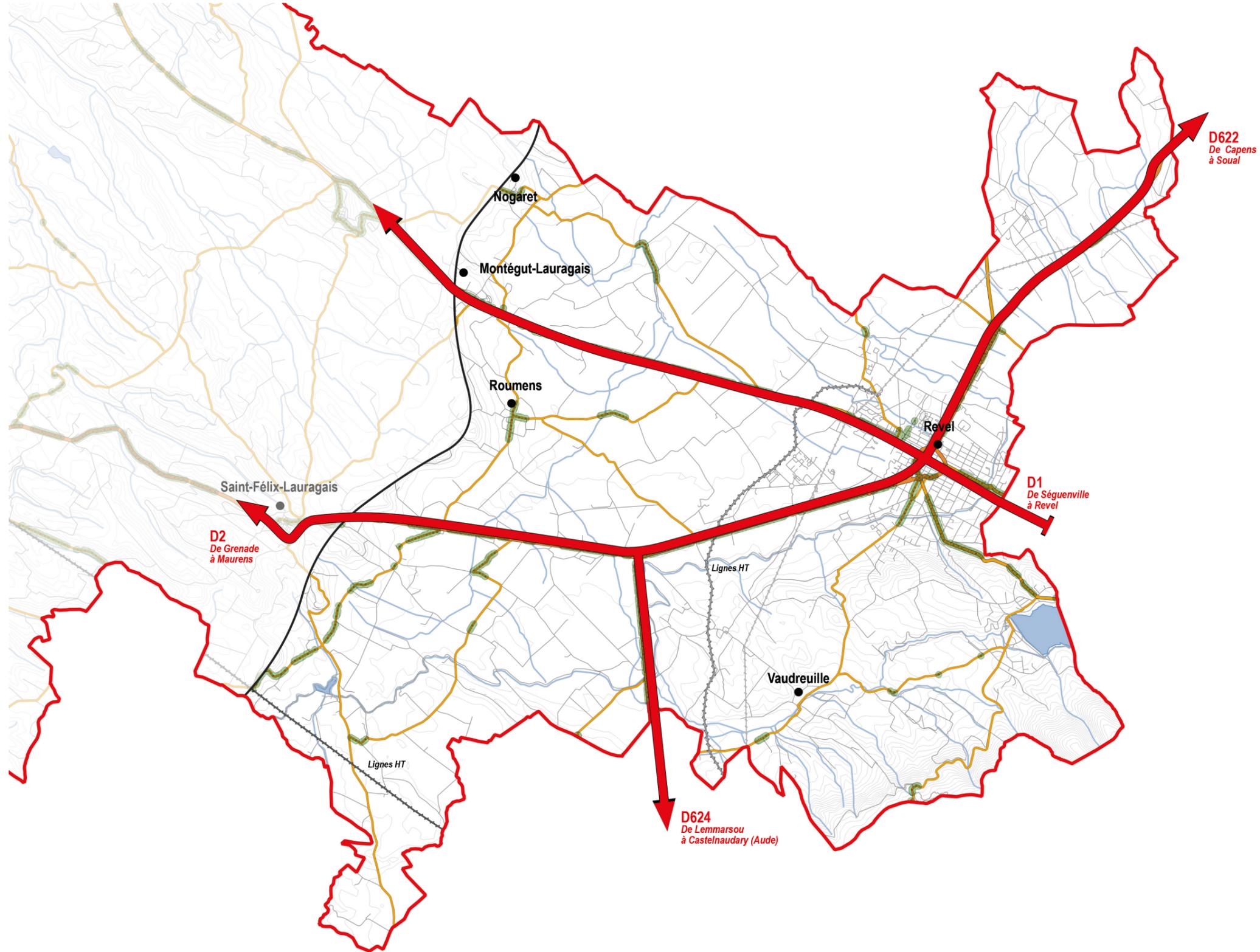


La route se devine par ses alignements de platanes, ici la RD 622

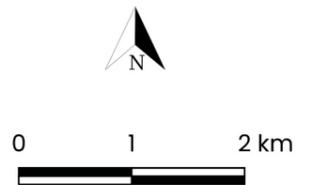
CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

-  Axe majeur
-  Axe secondaire et tertiaire
-  Voie ferrée
-  Ligne haute tension 63 000 volts
-  Ligne très haute tension 225 000 - 400 000 volts
-  Alignement d'arbres
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Sources cartographiques : Scan25 (2019) Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

Exception faite de la ville de Revel, les villages de l'unité paysagère sont de taille modeste. Les constructions s'y organisent souvent autour de l'église ou d'un château, celui-ci ayant parfois disparu.

Ils empruntent néanmoins plusieurs formes :

- ◊ Le village de proue : village en crête, commun au Lauragais, il domine les espaces en plaine. C'est ici Montégut-Lauragais et Nogaret. Saint-Félix-Lauragais en est un bel exemple. S'il n'appartient pas au territoire de l'unité paysagère, il fait partie intégrante de ses horizons.
- ◊ Le village éclaté : sans noyau fondateur il est composé, comme à Roumens, de fermes plus ou moins dispersées. Il est surtout en plaine.
- ◊ Le village groupé : en plaine ou sur les contreforts de la Montagne Noire, la topographie l'organise.

La ville de Revel en est l'exemple le plus représentatif. Elle capte l'essentiel des zones bâties installant son rôle de ville centre. Depuis son noyau historique, la ville s'est diffusée, plus ou moins lâche, opportuniste par rapport au relief et à ses axes de desserte. Sa forme historique est celle de la bastide avec les parfaites orthogonales de ses rues qui partent de la halle centrale. Au-delà du boulevard qui ceinture le noyau ancien, les périphéries sont pavillonnaires et c'est aussi là que se sont installées les zones d'activités et commerciales, peu à peu rejointes par une urbanisation filante.

Sur ces terres agricoles, le bâti isolé est encore présent constitué des fermes installées au plus près des lieux d'exploitation. Il faut noter que l'habitat résidentiel prend le pas sur l'habitat agricole.



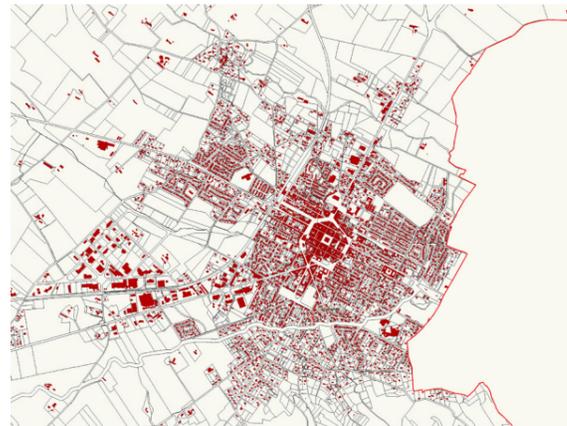
Une des rues de la bastide de Revel



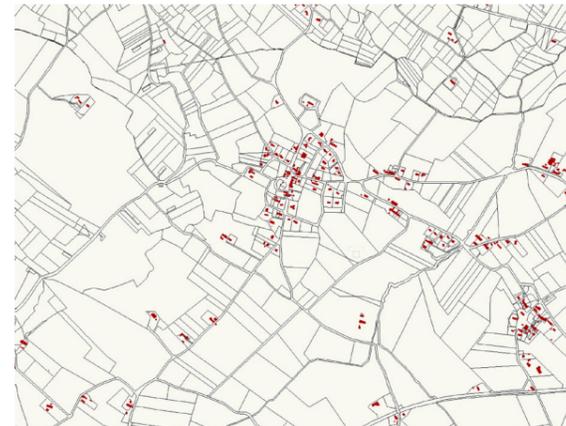
Le village-proue, Montégut-Lauragais



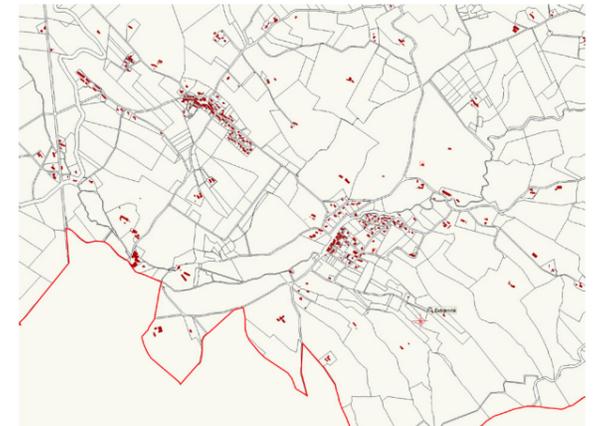
Le bâti agricole isolé, ici aux alentours de Vaudreuille



La bastide royale de Revel



Le village éclaté : Roumens



Le village groupé sur les pentes : Vaudreuille



Autour du centre historique de Revel, un habitat encore en continuité de la ville



Habitat isolé



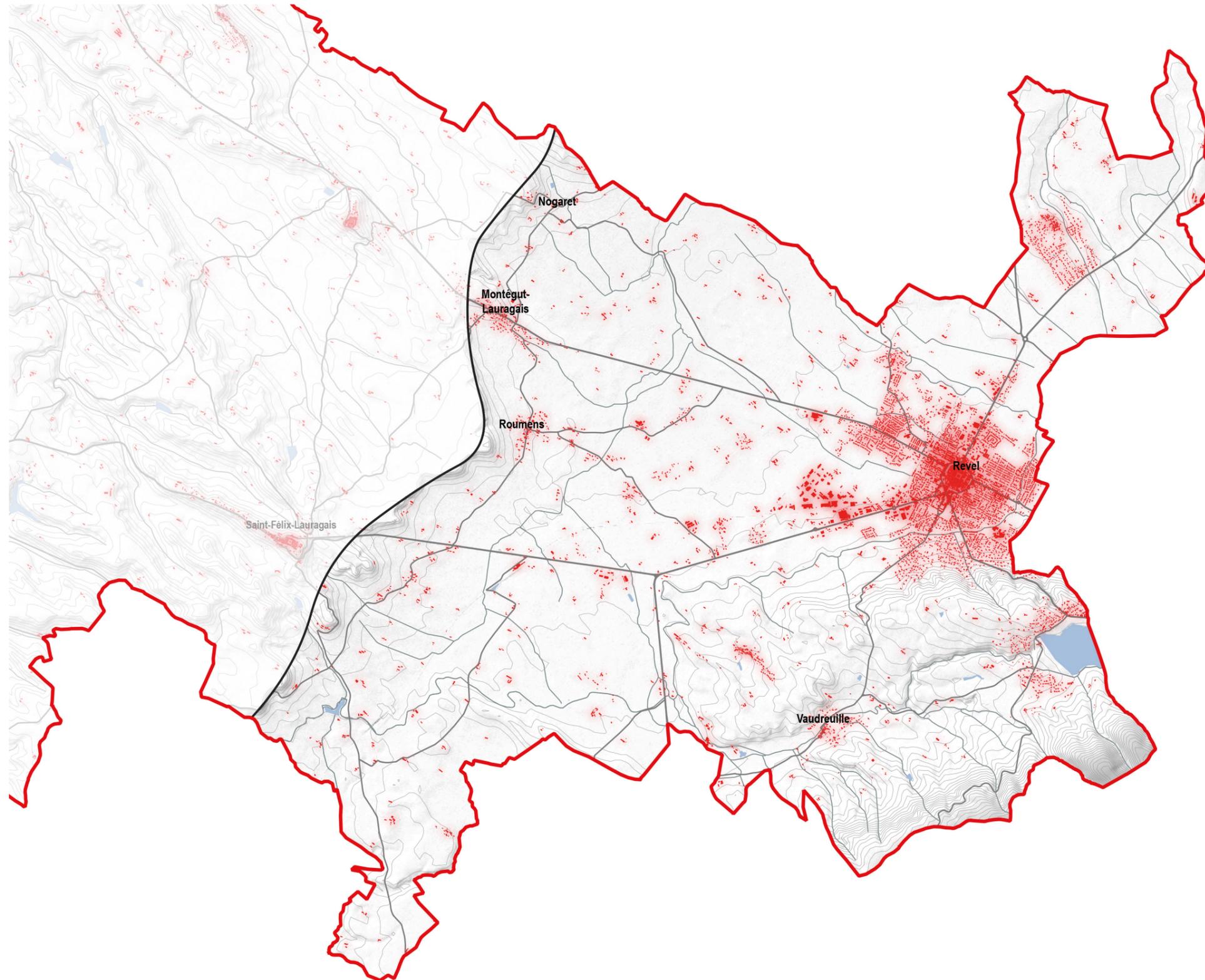
Nouvelles zones d'habitat



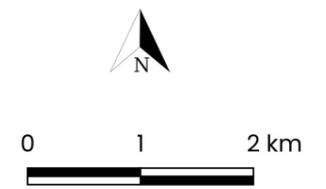
CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

-  Zones bâties
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Sources cartographiques : BD TOPO (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

Les maisons traditionnelles utilisent plusieurs matériaux, issus des ressources locales. L'influence toulousaine s'infléchit sur ces terres et si la brique foraine est encore utilisée, la pierre est cependant majoritaire. En effet, la Montagne Noire offre ses roches métamorphiques (granit, grès et schistes) avec ici une prépondérance du schiste.

Revel exprime dans son architecture cette singularité. Place forte huguenote, Revel a, dans son histoire, échappé à l'influence de Toulouse. Cette autonomie se lit aussi dans son architecture qui utilise la pierre plus que la brique. Son implantation en plaine a permis une régularité impeccable dans ses tracés : îlots parfaitement orthogonaux, halle centrale à partir de laquelle partent les rues selon un damier parfait. Dans ses rues, les façades s'alignent dans un camaïeu de gris

La gamme chromatique des ocres des briques et des tuiles s'enrichit des gris et beiges des pierres auxquels s'ajoutent les nuances de blanc et de gris, de bleu clair et bleu gris, de vert foncé et marron des volets et des portes.

Les matériaux :

_ la pierre : brute d'extraction ou légèrement dégrossie, elle est utilisée pour la construction et recouverte d'enduits. Taillée, elle est réservée aux monuments et aux éléments d'ornementation (chaînages d'angle, linteaux, arcs, encadrements d'ouvertures et de fenestrons de ventilation des greniers...).

_ la brique foraine : elle est utilisée en technique de couverture, dans la réalisation des arcs et pour l'entourage des ouvertures et fenestrons.

_ Le bois : il est utilisé comme structure des maisons à colombages, pour des arcades et en débord de toiture. On le retrouve dans le bâti rural pauvre en plaine.

_ la tuile canal : en couverture des toitures, ici à deux pans à faible pente.

La pierre schisteuse n'a qu'une résistance relative à l'érosion. Vers la Montagne Noire elle est parfois recouverte d'ardoises.

Il y a ici deux typologies d'habitations traditionnelles :

_ La maison de ville (Revel) : ordonnancée, elle comporte généralement 1 à 2 niveaux. Elle est souvent étroite constituée de 2 à 4 travées. Son rez-de-chaussée peut être plein avec fenêtres et portes ou ouvert avec des portiques, appelés ici garlandes. Ces maisons à portique permettaient de commercer à l'abri du soleil et de la pluie et se trouvent plus généralement autour de la place centrale. Les greniers sont ventilés par des fenestrons de forme variable : ronde, carrée, losange ou oblongue.



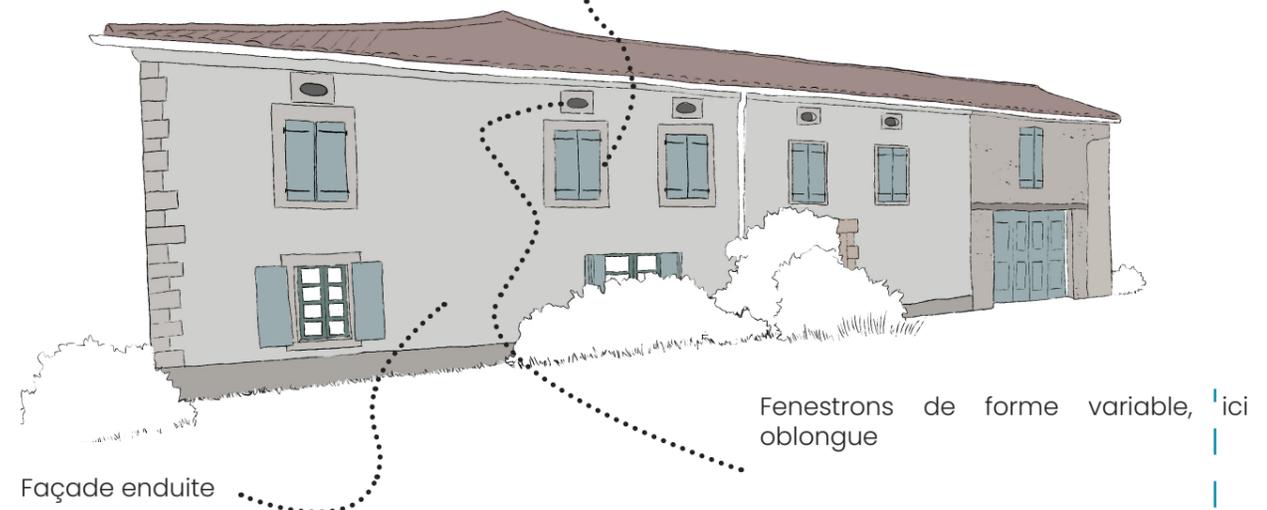
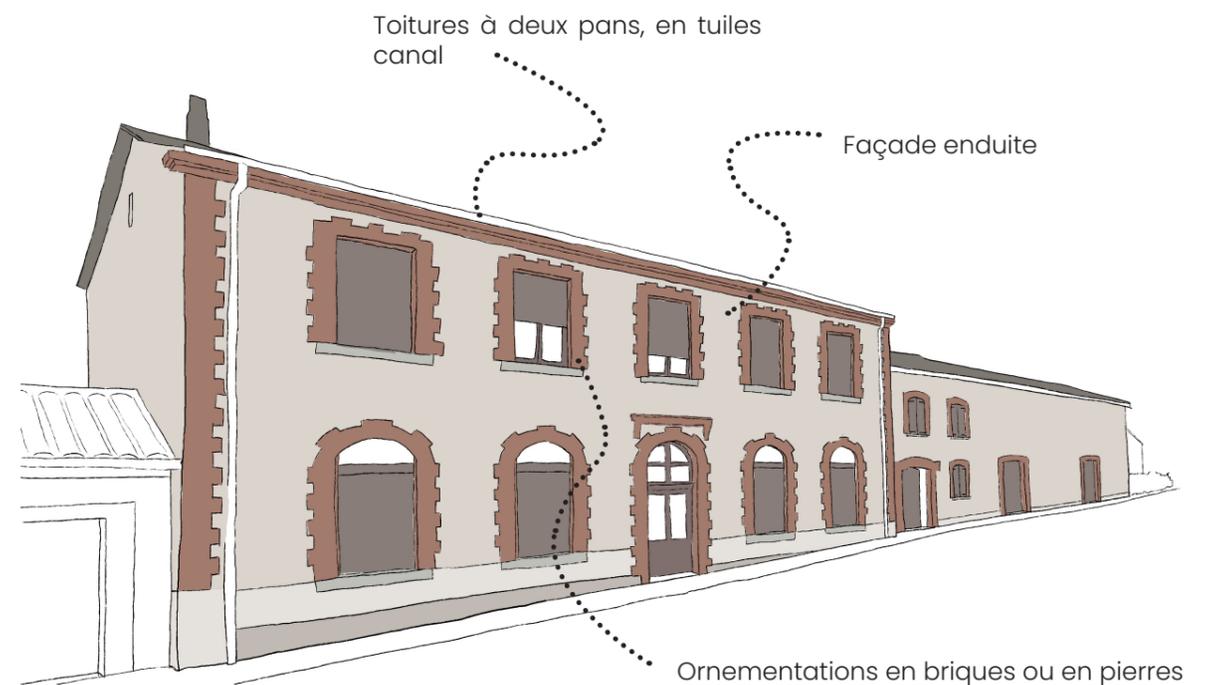
Matériaux représentatifs de la Plaine de Revel : pierres apparentes, briques, enduits colorés...



Détail d'un plafond de garlande, place de la halle à Revel, galerie du midi.



Garlandes de Revel



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

_ la borde lauragaise :

C'est encore ici le territoire de la borde lauragaise ou borde céréalière, expression traditionnelle de la ferme apparue au XVIII^e siècle. Long volume unique sous un toit à deux pentes, il regroupe le logement et les locaux d'exploitation. La façade est presque toujours orientée au sud ou sud-est. Le pignon est ou ouest exposé aux pluies et aux vents est aveugle.

La borde s'installe en crête ou sur un replat, réservant ainsi les terres fertiles à l'agriculture. Ici elle est en plaine ou sur les coteaux.

_ le bâti récent :

L'intensité urbaine de Revel attire de nouvelles populations. Le corollaire de cette évolution est, dans les nouvelles constructions, la standardisation des caractères architecturaux qui tend vers une banalisation. Les formes et matériaux s'éloignent du vocabulaire architectural local. Si le bâti historique répondait à une logique d'implantation au regard des conditions climatiques et de la topographie, l'urbanisation récente s'en échappe bien souvent. Cependant quelques rénovations démontrent que la réécriture contemporaine des caractères traditionnels est possible. Le volume en appentis, bien que refermé, conserve visible ses éléments de structure : piliers, arches. Les encadrements en brique ou pierre sont conservés.

_ le bâti industriel et d'activités :

Les bâtiments associés à l'activité économique sont des éléments marquants des paysages. Bâtiments avant tout techniques, les matériaux sont souvent rudimentaires. Les zones d'activités, commerciales et industrielles ont besoin d'une implantation le long d'axes routiers et la RD 622 n'échappe pas à cette règle. Certaines installations sont d'autant plus marquantes pour les paysages qu'elles se font faites en discontinuité de l'urbanisation. Leur volume, nécessaire à leur activité, les impose dans les perceptions auquel s'ajoutent les enseignes et pré-enseignes utilisées pour leur visibilité.

La zone de la Pomme échappe en partie à ce constat grâce à un règlement de PLU et une AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) qui encadrent les hauteurs des constructions et leur traitement extérieur. Des bâtiments font preuve d'une certaine recherche architecturale et d'un soin apporté au traitement des façades ; seuls les abords ne semblent pas bénéficier des mêmes attentions.

Les silos agricoles sont ici volumineux. Celui d'Arterris à l'ouest de Revel, bien qu'à l'écart de la RD 622 fonctionne comme un véritable point de repère. Ailleurs dans la plaine, beaucoup sont associés au corps de ferme.



Ferme traditionnelle sur le modèle de la borde lauragaise



Ferme traditionnelle restaurée en habitation



En périphérie de Revel, des zones artisanales anciennes aux volumes encore modestes

Le bâti récent et son vocabulaire architectural



Matériaux, orientation, le bâti récent s'éloigne des logiques urbaines traditionnelles



Ferme traditionnelle sur le modèle de la demeure carrée

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

Corollaire d'une activité économique dynamique, des constructions aux dimensions parfois monumentales



Figure de l'activité agricole, le silo ici associé au corps d'exploitation



Moulin de Montcausson



Installées au plus près des flux, les zones d'activités marquent les entrées de ville ; la RD 622 à Revel



De grandes dimensions, il opère comme repère visuel



Simple silo mais toujours fait de tôles



Le type d'activités se devine par ses installations



Depuis la route, ses dimensions s'imposent



Certains bâtiments d'activités affichent une préoccupation d'architecture qualitative



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

_ Revel

La ville de Revel rassemble à elle seule beaucoup d'éléments de patrimoine.

Cette bastide royale est un bel exemple de l'urbanisme du Moyen Âge. Ces rues se parent de nombreuses maisons médiévales colorées, à encorbellement et colombages, de demeures du XVII^e et XVIII^e siècles. Il faut aussi citer les bains douches art déco, l'église néo-byzantine Notre-Dame des Grâces, l'ancienne fabrique du liquoriste Get et bien évidemment la halle surmontée de son beffroi. Elle est une des plus grandes de France.

Le canal du Midi a fourni d'autres éléments de patrimoine : la rigole de la plaine évoquée dans le chapitre sur l'hydrographie ainsi que le bassin de Saint-Ferréol. Inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco, la construction de la digue et du bassin au XVII^e siècle a été accompagnée de la création d'un parc à l'anglaise et de cascades artificielles au XIX^e siècle.

_ les édifices religieux

Si Revel constitue un pôle touristique majeur, il ne faut pas taire l'existence d'un patrimoine plus modeste mais bien présent. L'occupation de la plaine est d'époque gallo-romaine comme en ont témoigné les nombreux vestiges retrouvés lors de labours autour de la commune de Roumens ou encore à Vaudreuille.

D'époque moyen-âgeuse, beaucoup de châteaux et églises ont disparu. Il reste aujourd'hui les édifices religieux et quelques éléments comme les fossés toujours remplis d'eau de Roumens ou la chapelle préromane Saint-Martin à Vaudreuille.

Les deux types de clochers communs à la Haute-Garonne sont représentés :

- ◊ Le clocher mur des églises de Roumens, Cadensac et Graissens.
- ◊ Le clocher tour à Montégut-Lauragais (église Saint-Martin) et l'église Saint-Jean-Baptiste du XIX^e siècle de Vaudreuille.



Au bord du lac de Saint-Ferréol



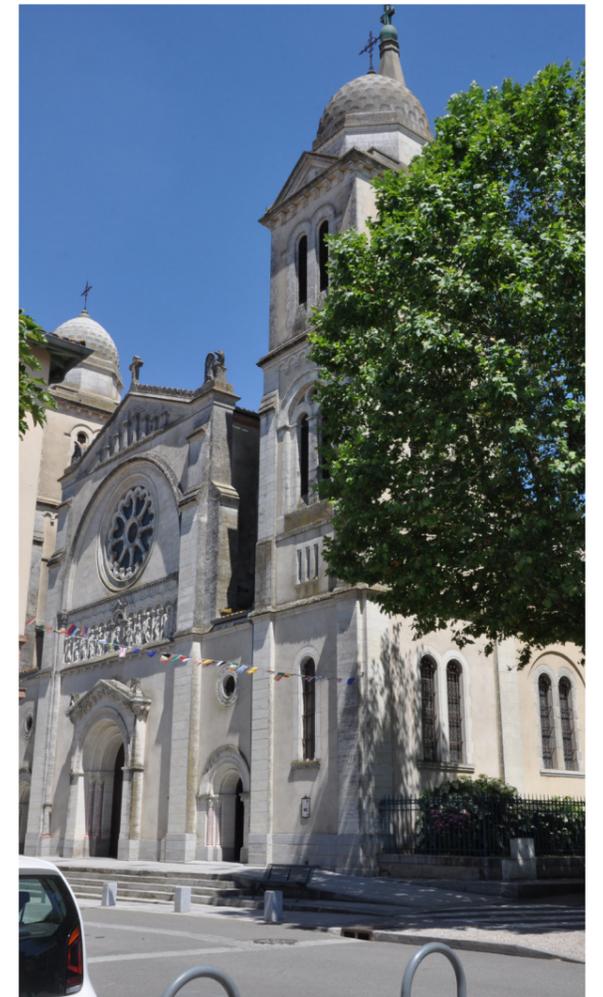
L'hôpital de Revel



Détail de la porte de l'église Notre-Dame des Grâces



Eglise Notre-Dame des Grâces à Revel, depuis la rue de l'Etoile



Eglise Notre-Dame des Grâces à Revel depuis la rue Notre-Dame

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN



La halle de Revel surmontée de son beffroi



Détail de la halle de Revel

Le patrimoine parfois se lit dans les détails



Détail de façade à Revel



Façades rue des Sœurs à Revel



Façades rue Notre-Dame à Revel



Détail de balustrade à Revel

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme
LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN



Eglise de Vaudreuil



Eglise romane de Roumens



Fossé entourant l'église de Roumens



Eglise de Nogaret



Croix à Montégut-Lauragais



Croix à Nogaret



Eglise de Montégut-Lauragais

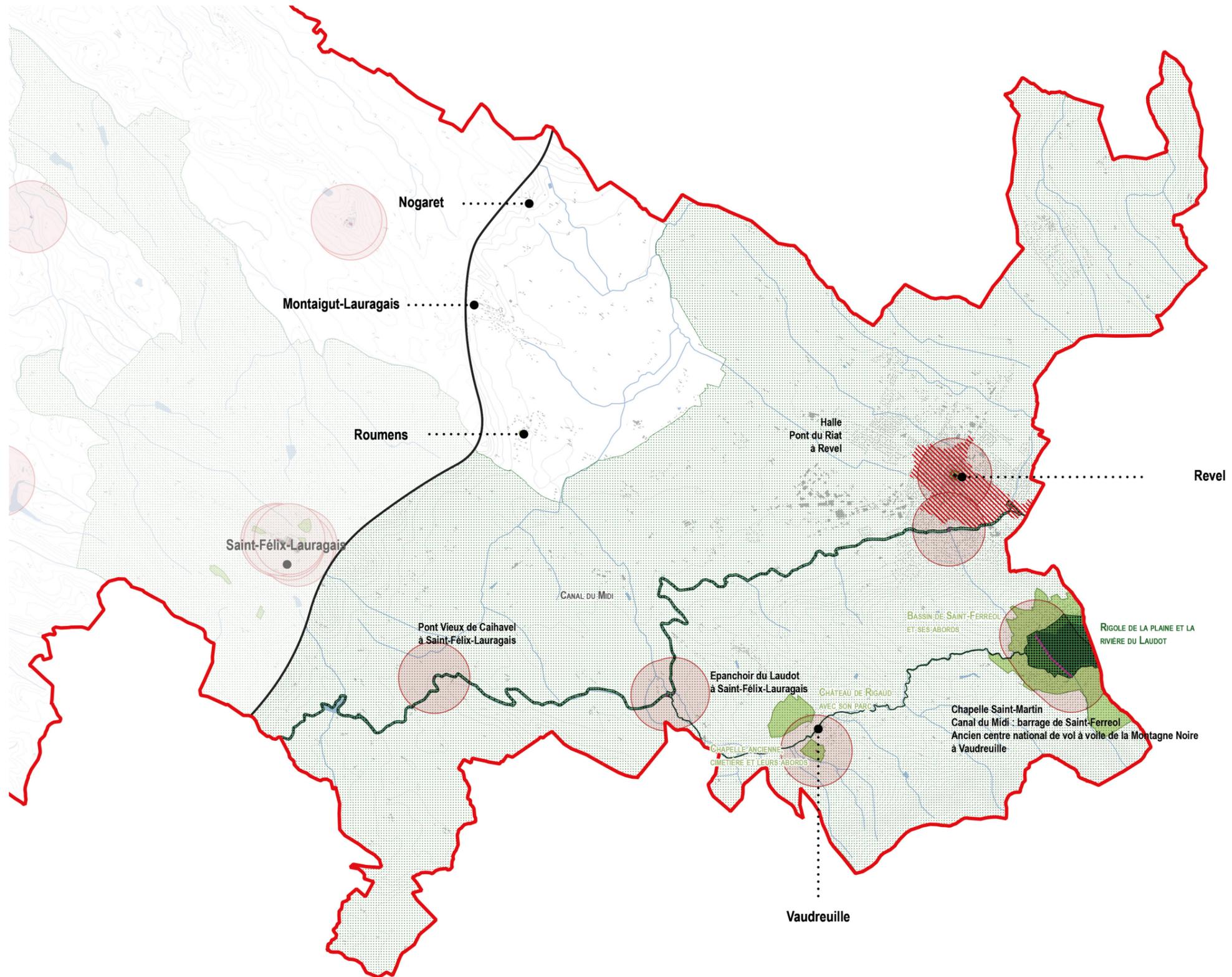


Château de Rigaud à Vaudreuil

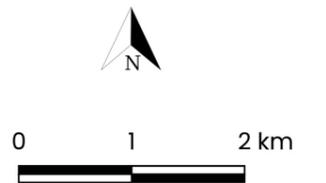
CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

-  Site patrimonial remarquable
-  Périmètre d'un bien inscrit au patrimoine de l'UNESCO
-  Zone tampon d'un bien inscrit au patrimoine de l'UNESCO
-  Immeuble classé
-  Immeuble inscrit
-  Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
-  Site classé
-  Site inscrit
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Picto-Occitanie, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019) - Atlas des patrimoines, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC, 2021)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ L'Homme et son territoire

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

La Plaine de Revel : « **Visiter la ville de Revel avec la promenade du chemin de la Rigole (chemin de Saint-Jacques Compostelle) et le lac de Saint-Ferréol où quelques années plus tôt fut tourné le film « L'enfer"....** » (Habitant, Revel).

Le bassin de Saint-Ferréol, appelé aussi lac de Saint-Ferréol a été cité à de nombreuses reprises lors de cette enquête. Il est connu au-delà du Lauragais et sans doute des limites du département de la Haute-Garonne. Aussi, il trouve tout à fait sa place dans l'expression des lieux emblématiques des habitants de la Plaine de Revel. D'autres lieux d'eau sont mise en avant :

« **Après une petite visite à Saint-Félix-Lauragais, on ne peut s'empêcher de faire un petit tour au lac de Lenclas...** » (Habitant, Revel).

Des lieux intimes... :

« **Point de vue depuis Lapouticario vers la bastide de Revel, point de vue paysager dégagé.** » (Habitante, Revel).

Parmi ces témoignages, des professionnels du paysages ont partagé leur regard. « **La perte des qualités architecturales et la standardisation des constructions en lotissement** » sont parmi les éléments majeurs de dégradation du paysage de la Plaine de Revel ces 10 dernières années.

Une autre participante fait part d'un sentiment d'amélioration de son paysage quotidien : « **Si je me réfère à la ville de Revel, je peux dire que j'ai noté quelques points positifs notamment dans l'amélioration de l'éclairage sur le chemin de la Rigole, pour permettre aux gens des promenades plus agréables en nocturne, de même que la création d'un parcours de santé...**

De plus, dans la construction, les villas avec jardins sont prioritaires, ainsi les immeubles ne tâchent pas le paysage autour de Revel... » (Habitante, Revel).

Le beffroi de Revel





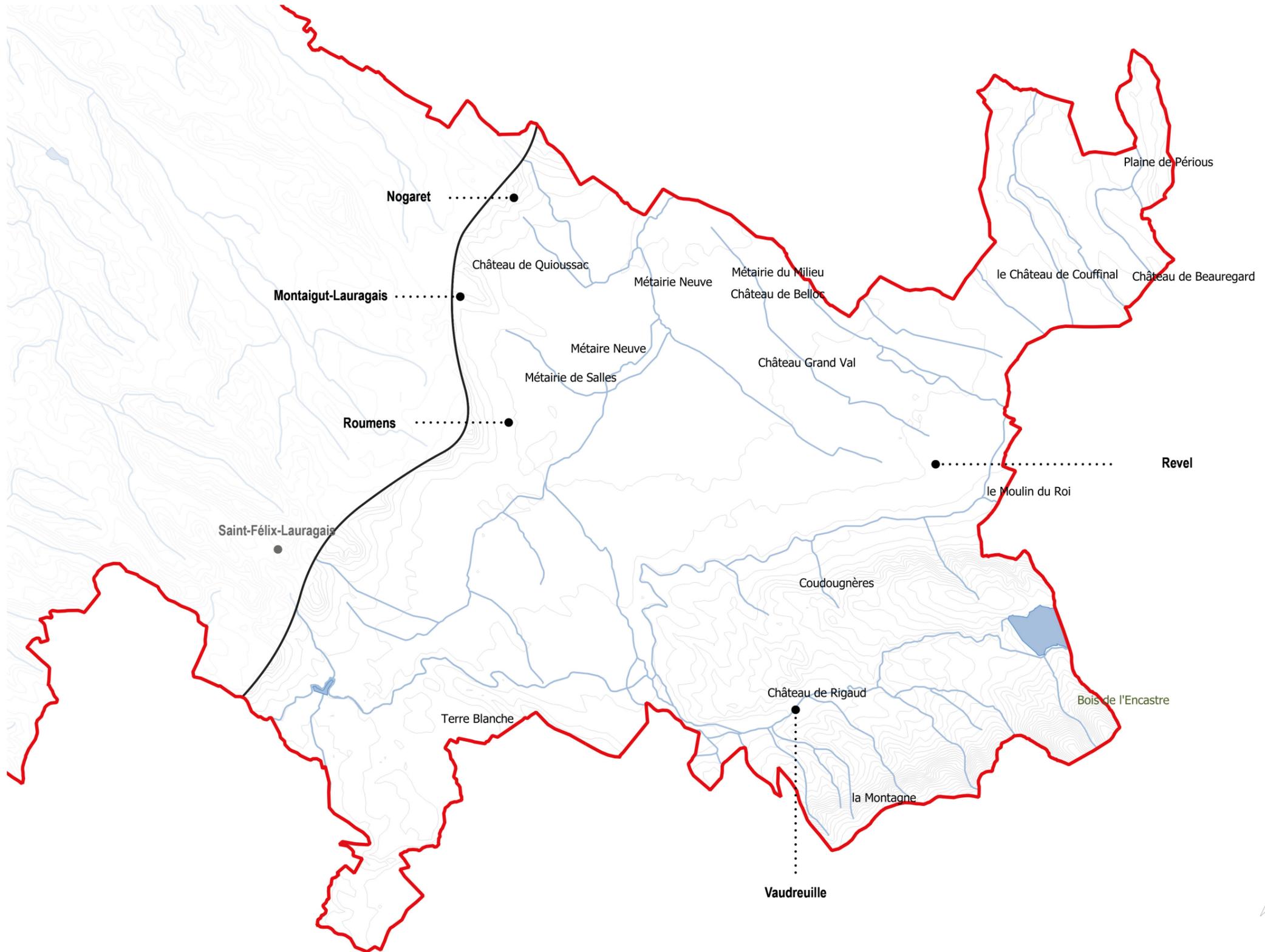
CE QUI FAIT PAYSAGE _ L'Homme et son territoire

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

L'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification, renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.

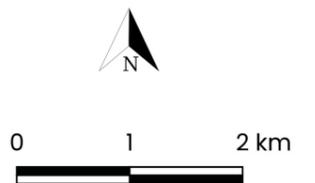
Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire. Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme.

Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne.



— Limite unité paysagère
 — Limite départementale

Sources cartographiques : Scan25 (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).



LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _La Plaine de Revel

L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire. La plaine se déploie entre le rebord de la cuesta de Saint-Félix-Lauragais et la Montagne Noire. La carte d'état-major montre une plaine agricole striée de zones humides associées aux rus qui descendent de la Montagne Noire. Cette dernière était peu boisée sans doute couverte de prairies propices aux activités d'élevage. La rigole de la plaine, ouvrage connexe au canal du Midi était construite ainsi que la réserve d'eau de Saint-Ferréol.

De la bastide royale de Revel partaient les grands axes routiers vers Castres au nord, Castelnaudary au sud et Toulouse vers l'ouest. La trame viaire est celle d'aujourd'hui. Entre les bastides de Saint-Félix-Lauragais sur son promontoire et Revel dans la plaine, l'occupation urbaine s'organisait en villages et hameaux.

Aujourd'hui encore, l'organisation paysagère de la Plaine de Revel est celle d'une plaine agricole avec un habitat isolé ou regroupé en village. Si la vocation de la plaine reste en grande partie agricole, le remembrement en a recomposé la trame effaçant le maillage des haies.

Revel conserve son statut de pôle urbain et économique. Cette polarité est à l'origine d'une transformation de ses paysages environnants. L'urbanisation s'est intensifiée dans les périphéries de la ville. C'est un développement par tâches depuis les axes de desserte routiers mais aussi le long de la voie ferrée. Cette voie a servi aux activités industrielles et au commerce du blé. La voie est désaffectée depuis 2013 pour le trafic marchandises.

Les atouts de la Plaine de Revel :

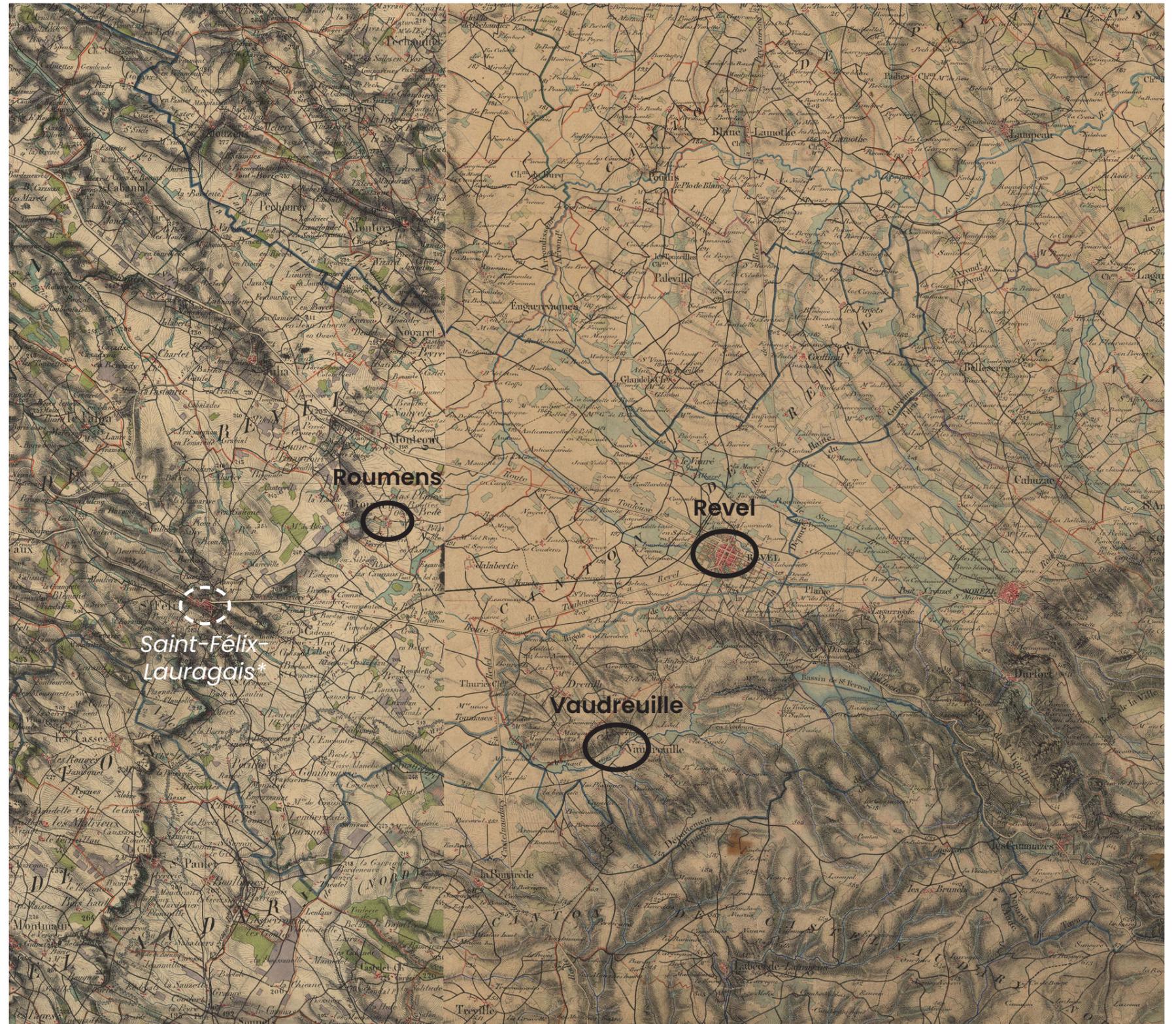
- ◊ Un pôle urbain et économique dynamique avec la ville de Revel.
- ◊ Des axes de desserte qui mettent Revel à proximité d'autres pôles urbains et de l'A 61.
- ◊ Un cadre de vie de qualité, entre patrimoine, paysages ruraux et espaces de loisirs de nature.

Des fragilités :

Les risques sont ceux associés° :

- ◊ Aux inondations (Sor et Laudot).
- ◊ Rupture de barrage qui concerne toute la plaine (barrage des Cammazes dans le département du Tarn qui fournit l'eau potable de Revel).

° source atlas DDT 2018



Carte d'état-major 1848

* Saint-Félix-Lauragais ne fait pas partie de l'unité paysagère mais elle est citée à titre de ville repère

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _ La Plaine de Revel

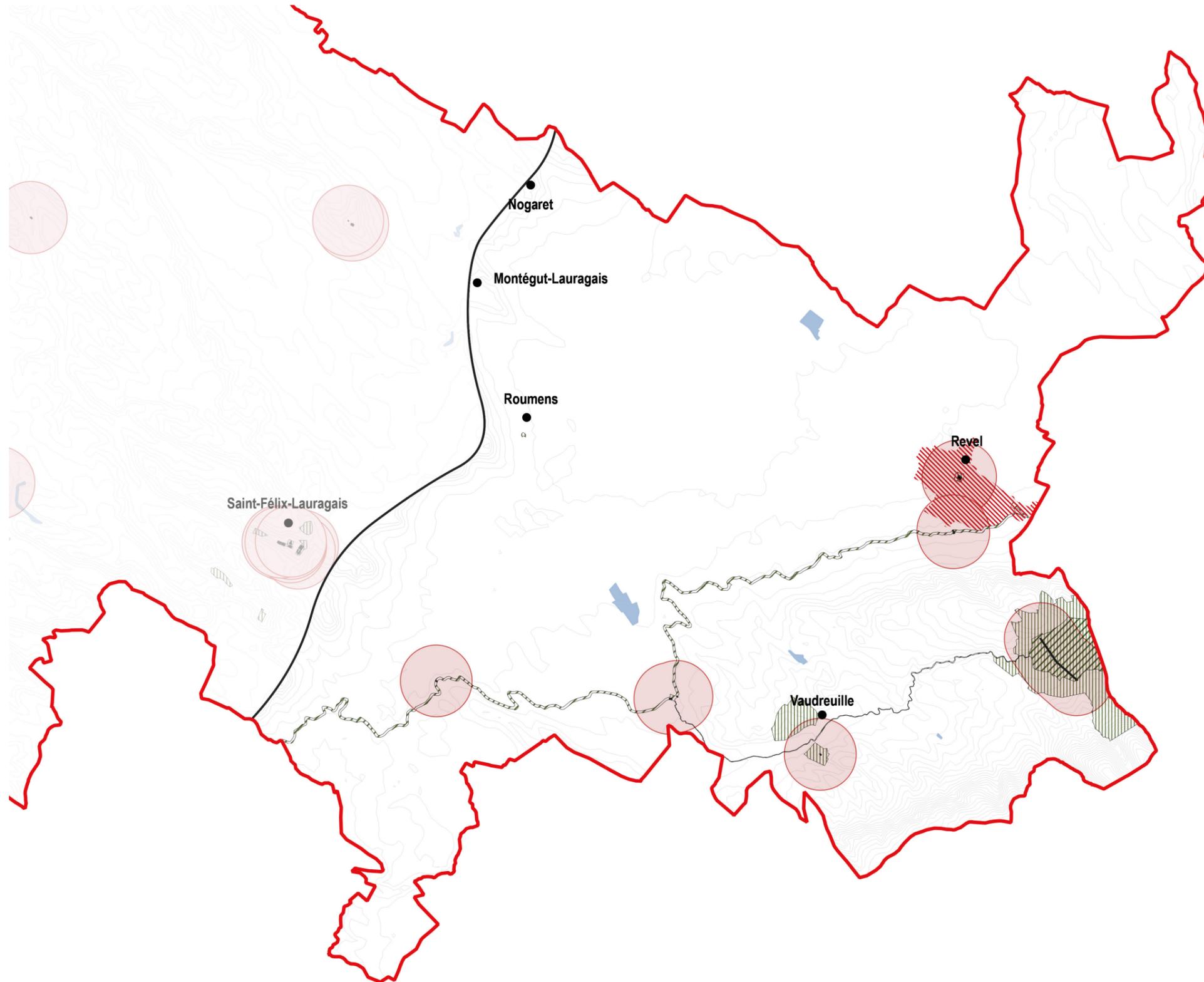
LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques. Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.

La bastide royale de Revel fait l'objet d'une mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) qui encadre les interventions de restauration et d'aménagement. Le lac de Saint-Ferréol est aussi classé.

-  Site patrimonial remarquable
-  Site classé
-  Site inscrit
-  Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
-  Immeuble classé et ou inscrit
-  Zone humide
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Sources cartographiques : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (2019) (DREAL) - Picto-Occitanie, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019) - Atlas des patrimoines, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC, 2021)

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ La Plaine de Revel

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1945 ET 2021

Avant les opérations de remembrement, l'agriculture de la Plaine de Revel était plus diversifiée, sans doute vivrière. Ses étendues de plaine ont offert l'opportunité aux grandes cultures. Le processus de simplification des cultures, engagé avec le regroupement parcellaire, s'est poursuivi au-delà des années 2000.

Avec lui, la disparition des haies a permis d'augmenter les surfaces cultivées. A compter des années 2000, des haies ont été replantées et la comparaison des photos aériennes de 2000 et 2019 montre cet engagement dans la replantation. Avec les cultures intensives sont apparus les grands silos et hangars, bien loin dans leur aspect et dimensions des bâtiments agricoles traditionnels.

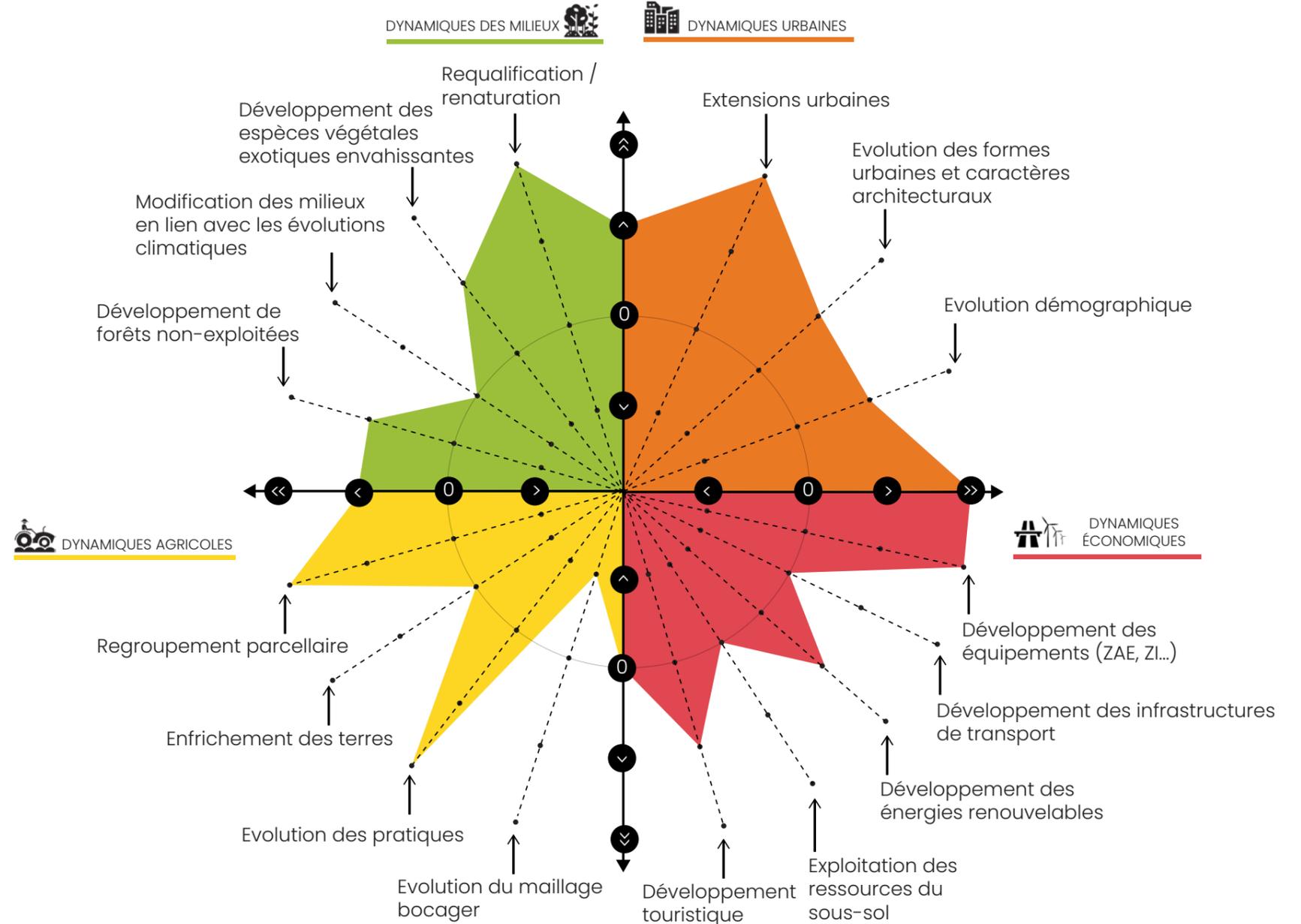
Les transformations des paysages sont ici aussi la conséquence de la polarité économique de Revel. Le dynamisme économique de la ville fournit les emplois et contribue à l'accueil de nouvelles populations enclenchant le développement urbain. A celui résidentiel et d'activités, il faut y ajouter les espaces commerciaux et les équipements. Cette urbanisation a profondément transformé les périphéries de la ville et ses entrées. Les entrées de ville sont les lieux privilégiés pour l'implantation des activités et des zones commerciales. La RD 622 n'y échappe pas ; s'y accumulent des volumes simples au milieu d'un habitat individuel ou des champs, s'imbriquant sans grande logique, à part celle des opportunités foncières. Les paysages de la route se désorganisent.

Un projet routier majeur sera sans doute à l'origine de transformations à venir : la création de l'autoroute Castres/Toulouse. Il rapprochera la Plaine de Revel de la métropole toulousaine et de la ville de Castres.

Des éléments de paysage structurants perdurent : les grands alignements de platanes le long des routes et de la rigole de la plaine

Les évolutions des paysages de la Plaine de Revel se lisent au travers :

- ◊ De l'artificialisation des terres agricoles autour de Revel avec l'implantation et l'extension de zones d'activités, de zones commerciales et de quartiers pavillonnaires.
- ◊ Des énergies renouvelables : les éoliennes au bord de la cuesta de Saint-Félix-Lauragais. Si elles sont sur le territoire des Collines Ouvertes du Lauragais, elles font partie du paysage visuel de l'unité paysagère.
- ◊ De la disparition du petit parcellaire et des haies et la perte de diversité des paysages agricoles.



Le graphique ci-contre exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.

CLÉ DE LECTURE DU GRAPHIQUE

- Le maillage bocager a régressé.
- Le maillage bocager est resté stable.
- Le maillage bocager a progressé.
- Le maillage bocager a beaucoup progressé.

Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ La Plaine de Revel

LES DYNAMIQUES URBAINES ET DES MILIEUX

La hausse de la population est considérée comme modérée dans son ensemble par l'atlas de la Direction Départementale des Territoires°. Elle est cependant inégale selon les communes. Le SCoT** quant à lui détermine à horizon 2030 une augmentation des logements de 25% en moyenne. Ce dernier fixe comme objectif la polarisation de l'habitat afin de limiter l'étalement urbain mais le taux fait entrevoir la pression exercée sur les espaces agricoles péri-urbains. L'implantation de la ZI de la Pomme en retrait de la RD 622 ne doit pas faire oublier une exigence dans l'architecture et le traitement des abords et une gestion économe des sols.

_Les extensions urbaines :

- ◊ Diffusion importante de la tâche urbaine à Revel, diffusion axiale le long des axes routiers puis de façon plus aléatoire. Remplissage des interstices.
- ◊ Nouvelles zones habitées en discontinuité de l'enveloppe historique des villages ; petites cellules pavillonnaires le long des routes.

_Évolution des formes urbaines et caractères architecturaux :

- ◊ Apparition de formes sur le modèle du lotissement fonctionnant en "poches" avec la répétition d'un modèle standardisé.
- ◊ Construction de petits collectifs en périphérie éloignée de Revel.
- ◊ Banalisation des caractères architecturaux des nouvelles constructions ; utilisation de standards éloignés de l'identité locale.

_Évolution des milieux naturels :

- ◊ Perte de biodiversité par suppression des haies (agrandissement des parcelles agricoles). Tendance aujourd'hui inversée avec la replantation des haies et un processus de renaturation.
- ◊ Perte très modérée d'habitats naturels avec la diffusion de l'habitat et des activités.
- ◊ Expansion de la forêt sur des versants défavorables à leur mise en culture et/ou suite à l'abandon des prairies (ubac, pente raide...)



Les extensions pavillonnaires autour de Revel



Des versants de la Montagne Noire en 1950



Petits collectifs en périphérie éloignée de Revel



En 2019, ces mêmes versants sont recouverts de boisements



Apparition de nouveaux caractères architecturaux.

** SCoT du Pays Lauragais
° source atlas DDT 2018



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ La Plaine de Revel

LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

Les clichés ci-contre illustrent l'évolution autour de Revel et comment les extensions de la ville se sont organisées le long des axes routiers.

En 1950, les limites de la ville historiques sont claires. Le plan orthogonal de la bastide est encore le principe de composition. De nouvelles zones pavillonnaires commencent à apparaître.

Sur la photo aérienne de 1979, la logique historique est oubliée. La ville se diffuse le long de ses routes. Entre l'axe principal, la RD 622, et la voie ferrée, les activités s'installent. Un nouveau maillage viaire se met en place pour desservir les quartiers créés.

La photo aérienne de 2000 montre une urbanisation qui poursuit son étalement au-delà des axes routiers principaux assorti d'un nouveau maillage viaire.



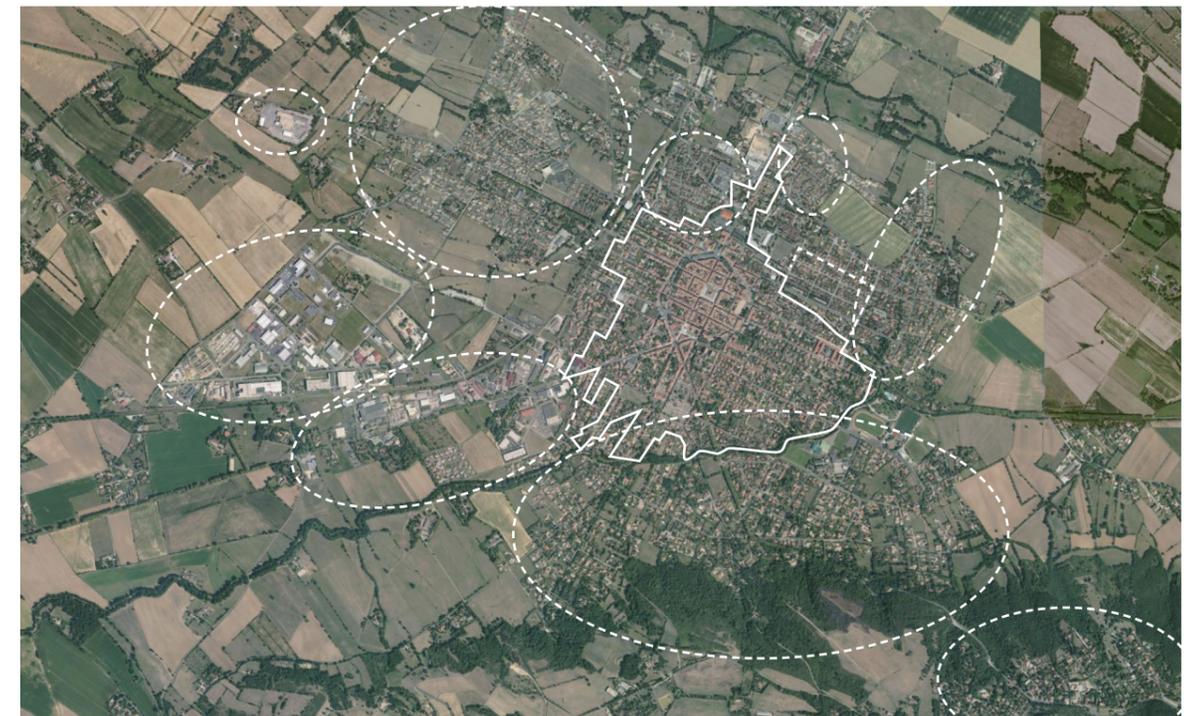
Revel en 1950 (source IGN)



Revel en 1979 (source IGN)



Revel en 2000 (source IGN)



Revel en 2019 (source IGN)

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ La Plaine de Revel

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

_L'agriculture :

L'agriculture porte l'économie de l'unité paysagère à la fois en tant que production mais aussi dans son utilisation par l'agroalimentaire. La baisse du nombre d'exploitations, même si elle est en cours, est une des plus faibles du département (entre -8 et -15%)*. Les exploitations sont pour moitié des petites structures*.

Cette activité est à l'origine de plusieurs transformations :

- ◊ La disparition du petit parcellaire et avec, la diversité des cultures.
- ◊ Une simplification des cultures avec une dominante de cultures céréalières.
- ◊ La construction de grands silos et hangars dont les dimensions répondent aux besoins de l'agriculture intensive.
- ◊ La disparition des haies, conséquence des opérations de remembrement ; tendance qui s'inverse avec la campagne de replantation mise en œuvre.



Les masses du bâti des activités qui fonctionnent en nappe



La monotonie des grandes cultures

_Les infrastructures et équipements :

- ◊ Transformation des entrées de ville de Revel avec le développement de zones commerciales : perte de qualité et de lisibilité (accumulation d'enseignes et de panneaux publicitaires, absence de qualité architecturale).
- ◊ Apparition de bâtiments d'activités le long de la RD 622, sans logique particulière : peu d'exigences paysagères et architecturales, brouillent la lecture du paysage de la route.
- ◊ Développement de la Zone Industrielle de la Pomme à Revel et juxtaposition de volumes bâtis, certains de grandes dimensions avec zones de stockage et de manutention. Absence de traitement qualitatif des abords.
- ◊ Création de l'autoroute Castres/Toulouse à venir.



Le paysage des entrées de ville et leurs activités.

_Développement des énergies renouvelables :

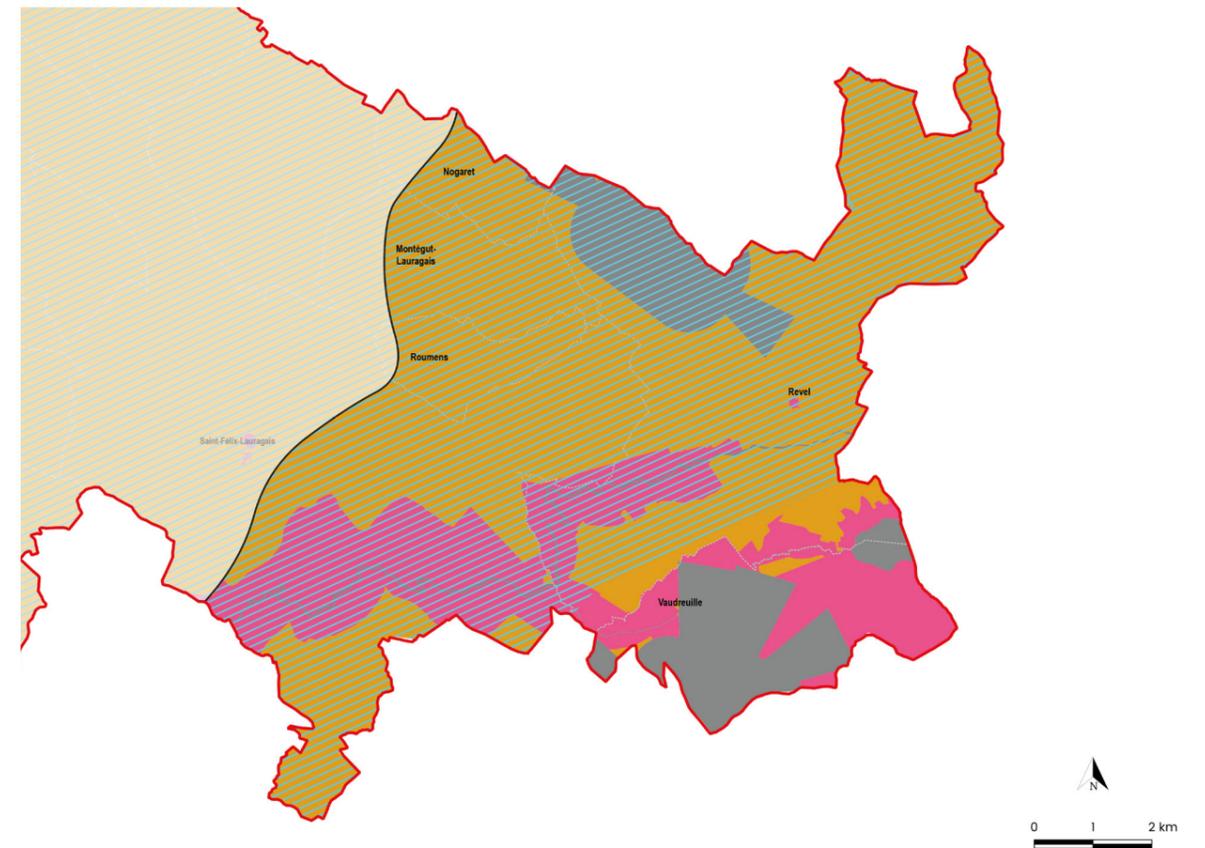
- ◊ Développement de l'énergie solaire en toiture de bâtiments agricoles.
- ◊ Un projet photovoltaïque détecté à Vaudreuille°.
- ◊ Une seule zone déterminée comme potentielle pour l'éolien.

_ Développement touristique :

Le lac de Saint-Ferréol est l'occasion d'activités de loisirs induisant une forte fréquentation saisonnière. Cette étendue a offert un cadre paysager apprécié et un habitat individuel s'est développé, assez tôt, sur ses berges nord empiétant au fil des années sur les versants.



Les éoliennes en bordure de la cuesta de Saint-Félix-Lauragais



Zones favorables à l'énergie éolienne : données théoriques - source atlas DDT 2019

- Zone propice pour le volet éolien du SRCAE
- Contrainte forte
- Contrainte moyenne
- Éolien interdit
- Cours d'eau
- Limite communale
- Limite unité paysagère
- Limite départementale

* source agreste 2014

** source : SCoT du Pays Comminges Pyrénées

° source atlas DDT 2018

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ La Plaine de Revel

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'exemple de Roumens illustre la transformation des unités villageoises.

Dans sa forme historique, le village se groupe autour de son église et une constellation de fermes et domaines sont dispersés au milieu des terres agricoles.

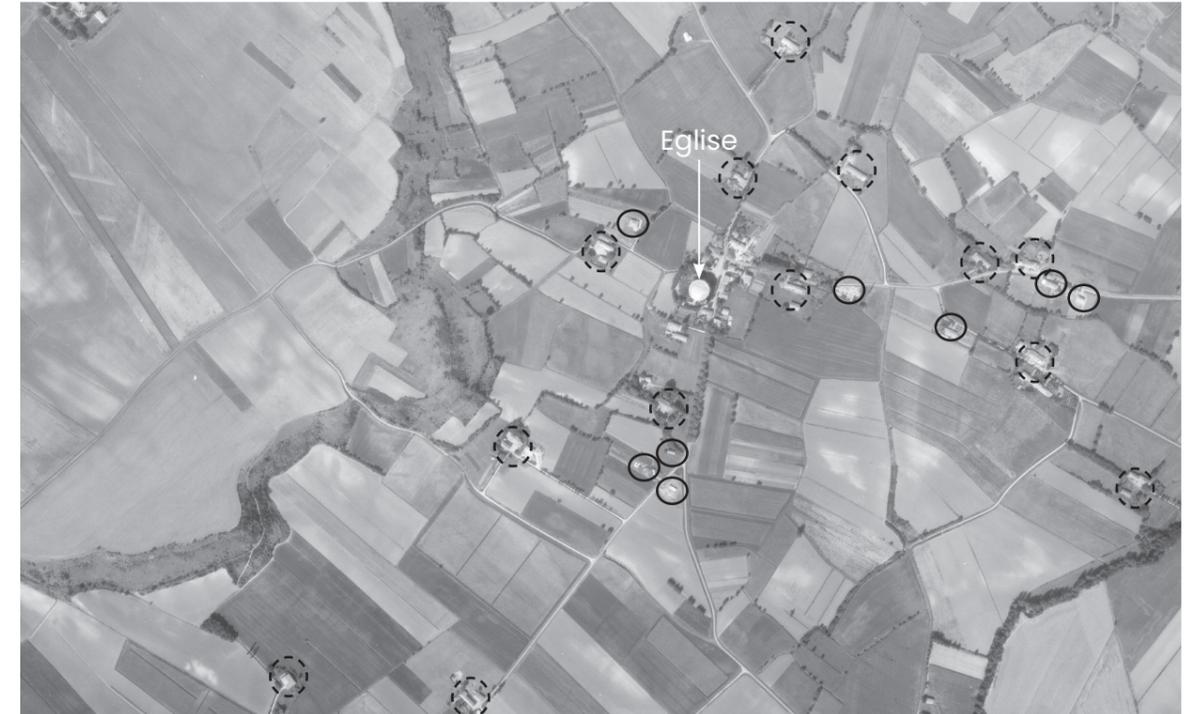
De nouvelles constructions apparaissent de façon aléatoire et ce processus se poursuit jusqu'à étirer la forme du village et brouiller la lecture de ses limites.

Autre transformation notable, le regroupement parcellaire qui redessine de grandes surfaces cultivées et participe à la simplification des cultures.

En rebord de la cuesta, les éoliennes transforment l'horizon de l'unité paysagère.



Roumens en 1950 (source IGN)



Roumens en 1979 (source IGN)



Roumens en 2000 (source IGN)



Roumens en 2019 (source IGN)

LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _ La Plaine de Revel

LES ÉVOLUTIONS SOUHAITÉES DES HABITANTS

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- ◇ Revenir à la polyculture.
- ◇ Se servir de l'agriculture pour limiter l'artificialisation des sols.
- ◇ Développer une agriculture de proximité et des circuits courts.
- ◇ Réfléchir à mieux intégrer le bâti agricole.
- ◇ Conserver des éléments identitaires.
- ◇ Poursuivre la replantation des haies.



- ◇ Poursuivre la replantation du bocage.
- ◇ Renaturer les cours d'eau et entretenir les ripisylves.
- ◇ Préserver les arbres des routes.



- ◇ Encadrer le développement des énergies renouvelables.
- ◇ Encourager l'enfouissement des lignes HT.
- ◇ Concilier tourisme et préservation des sites : équipements de qualité et bien intégrés.



- ◇ Préserver l'architecture et la forme des villages.
- ◇ Lutter contre l'uniformisation des habitats pavillonnaires.
- ◇ Restructurer l'urbain, cœur des villes, autour des activités et non des voitures
- ◇ Mutualiser les équipements, les services et les infrastructures entre les villages.
- ◇ Qualifier les entrées de ville.
- ◇ Limiter les enseignes et les panneaux publicitaires.



- ◇ Favoriser une architecture locale mais qui peut être contemporaine.
- ◇ Limiter la taille des lotissements.
- ◇ Restaurer l'habitat ancien.
- ◇ S'assurer que les caractères des nouvelles constructions soient en harmonie avec l'identité locale.



Conserver et entretenir les haies en bord de parcelles, les arbres des routes et les arbres isolés pour le maintien de la structure paysagère.



Limiter la place de la voiture en milieu urbain



L'architecture traditionnelle préservée

LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _ La Plaine de Revel

SPATIALISATION



Les activités et infrastructures :

- ◊ Réflexions sur la possibilité d'enfouissement des lignes à HT.
- ◊ Accompagnement du développement du photovoltaïque en toiture (habitat et bâtiment agricole).
- ◊ Exigence pour une qualité architecturale et paysagère des zones d'activités et commerciales.
- ◊ Priorité à la densification à partir de l'existant et si création, assurer la continuité avec l'existant.



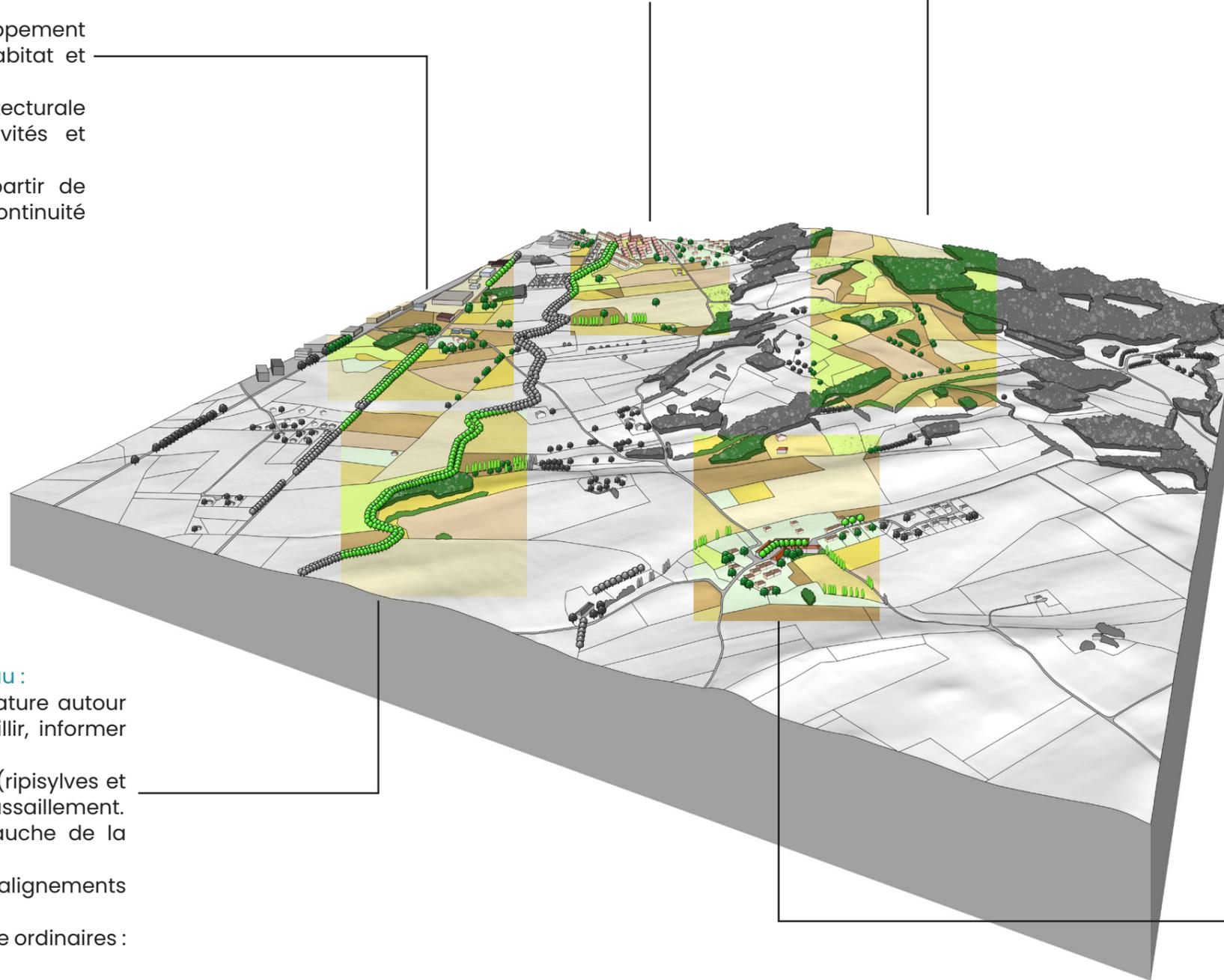
Les villages et les centres historiques :

- ◊ Maintien de la forme des villages, voir pour retrouver des coupures d'urbanisation et redonner à lire les limites du village.
- ◊ Préservation du petit patrimoine ordinaire.
- ◊ Réhabilitation, restauration et entretien de l'habitat ancien pour des cœurs de villages vivants.



L'agriculture :

- ◊ Retour à une agriculture plurielle dans ses productions (maraîchage, élevage, cultures...), pour contribuer à la diversité des paysages.
- ◊ Entretien du patrimoine agricole traditionnel.
- ◊ Préservation et/ou replantation de la trame bocagère.
- ◊ Création et/maintien d'espaces de transition entre cultures et habitat.



Les espaces de nature et les cours d'eau :

- ◊ Préservation des espaces de nature autour du lac de Saint-Ferréol : accueillir, informer pour mieux protéger.
- ◊ Entretien des espaces ripicoles (ripisylves et zones humides) et limiter l'embroussaillage.
- ◊ Préservation des prairies de fauche de la Montagne Noire.
- ◊ Préservation des grands alignements d'arbres des routes.
- ◊ Protection des espaces de nature ordinaires : haies, alignements, petits bois...



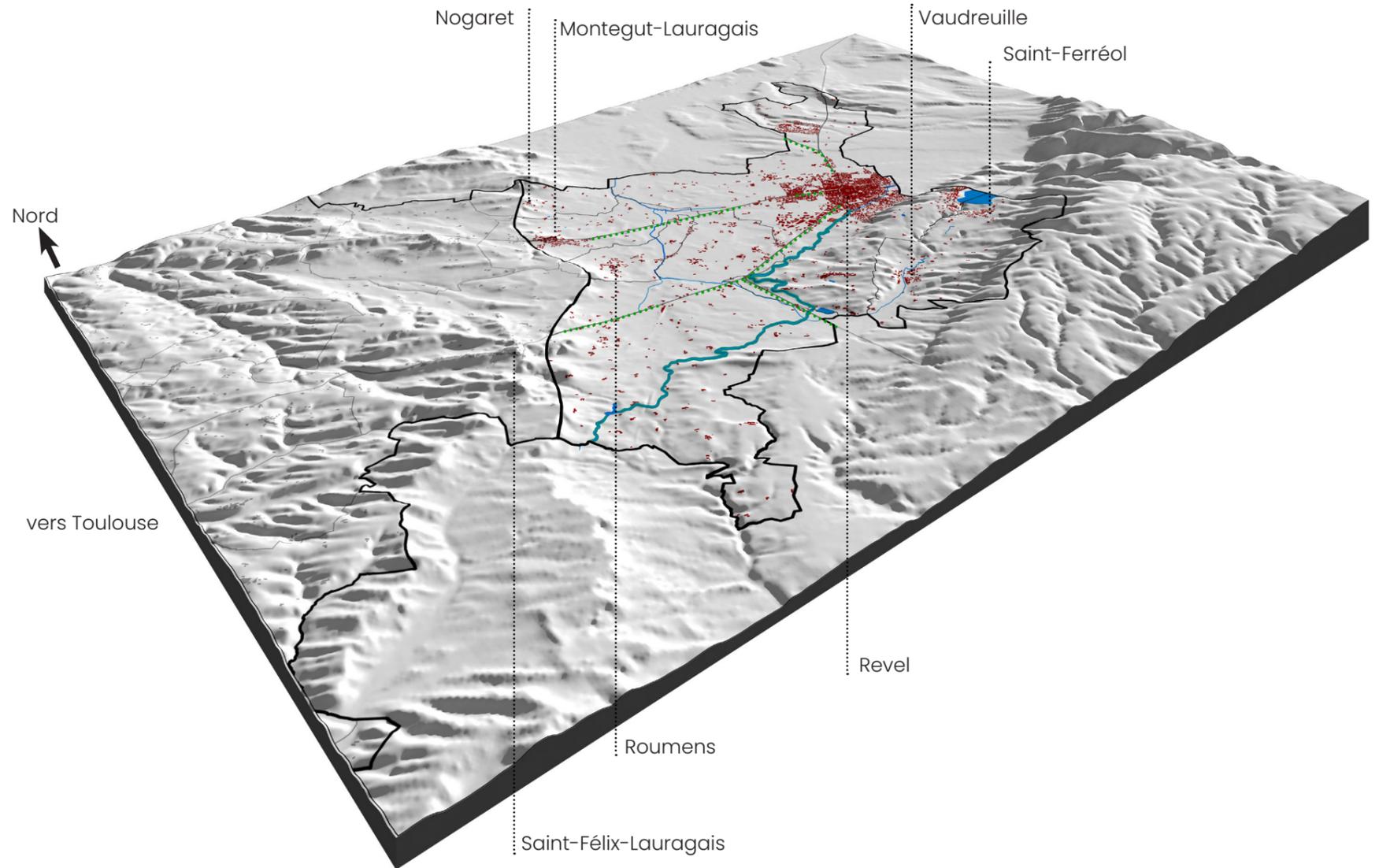
Les extensions urbaines :

- ◊ Maîtrise de l'étalement urbain autour de Revel pour une gestion économe des sols.
- ◊ Densification des zones existantes dans la limite du possible.
- ◊ Densification des villages et hameaux et limitation de leur extension.
- ◊ Maintien de coupures d'urbanisation.
- ◊ Cellule pavillonnaire en discontinuité à éviter.

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

- _ 5 communes
- Montégut-Lauragais
- Nogaret
- Revel
- Roumens
- Vaudreuille

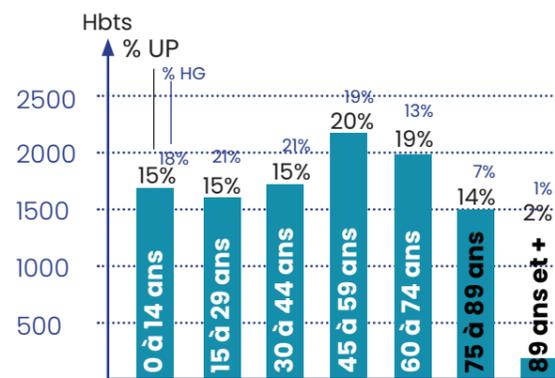


Partiellement : Saint-Félix-Lauragais

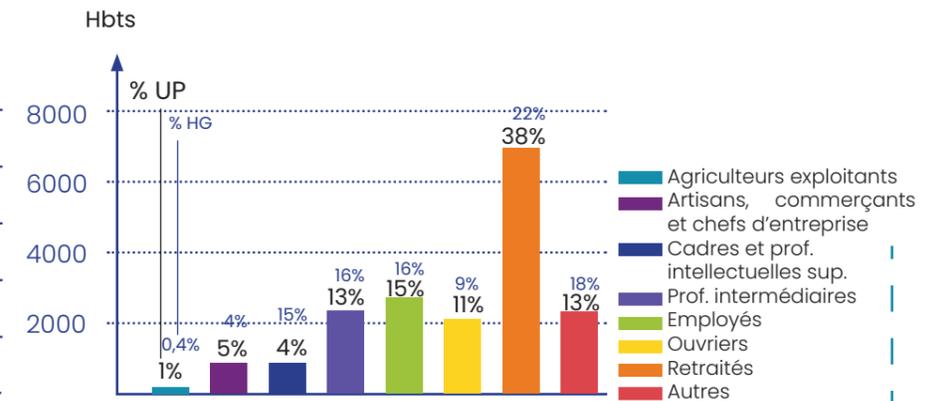
_1 Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) concerné

Communauté de Communes du Lauragais Revel Sorèzois

Indicateurs démographiques



Pyramide des âges



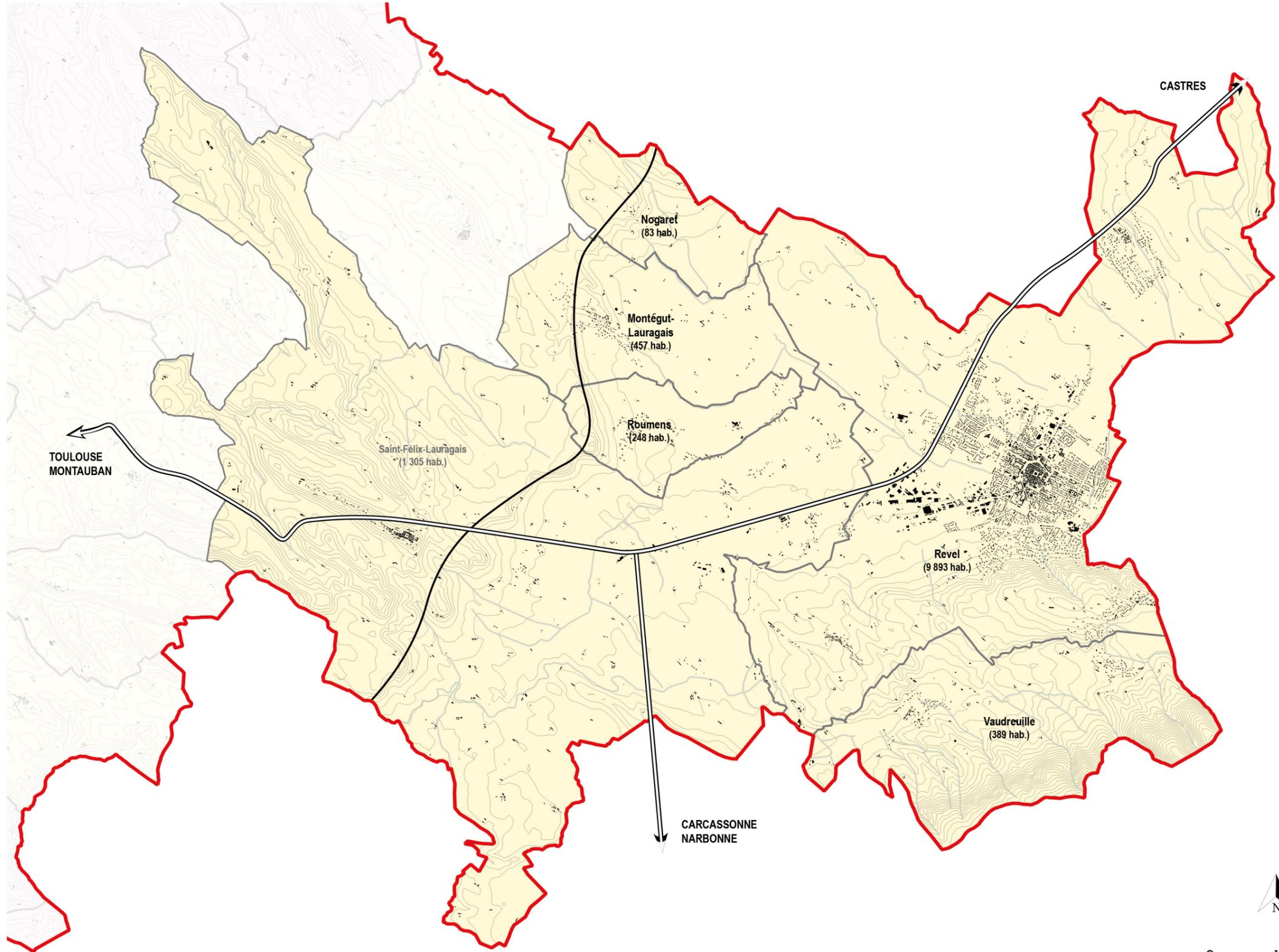
Répartition de la population par CSP



L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

-  CC Lauragais Revel Sorèzois
-  Limite départementale
-  Limite communale
-  Limite unité paysagère
-  Axe routier principal



Sources cartographiques : Recensement de la population (2017) et localisation des Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de l'Institut National de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE).